SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE
du
Protestantisme français

reconnue d'utilité publique par décret du 13 Juillet 1870

Bulletin

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

Études, Documents, Chronique littéraire

CIe ANNÉE

Octobre-Décembre 1955

Publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique



PARIS
Au siège de la Société
54 Rue des Saints-Pères (VIIe)

1955

BULLETIN HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

de la Société de l'Histoire du Protestantisme français

SOMMAIRE DU N° OCTOBRE-DÉCEMBRE 1955

AVIS IMPORTANT

La Société de l'Histoire du Protestantisme français serait infiniment reconnaissante aux personnes possédant d'anciens numéros du BULLETIN et désireuses de s'en défaire, de les renvoyer au siège de la Société, 54, rue des Saints-Pères, Paris-7[e].

ABONNEMENTS AU BULLETIN

Compte chèques postaux : **Paris 407-83 (Société d'Histoire du Protestantisme Français).**

France et Colonies : Provisoirement **500** fr.

(pasteurs et professeurs : **200** fr.).

Etranger : **1.000** fr.

Les abonnés étrangers sont priés d'inscrire sur leurs mandats internaionaux les mots : **chèques postaux Paris 407-83 (Société d'Histoire).**

Tous les abonnés sont priés de verser directement à ce compte plutôt qu'aux libraires.

Le « Bulletin » paraît tous les trois mois, en cahiers in-8° de 50 à 60 pages. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

Les abonnements datent du 1[er] janvier et doivent être soldés DÈS A PRÉSENT.

Bulletin de la Société de l'Histoire
du Protestantisme Français

ETUDES HISTORIQUES

La Colonisation Protestante en Floride
et la
Politique Européenne au XVIe siècle

Si la Colonisation Protestante en Floride n'était qu'une tentative manquée d'établissement français dans le Nouveau Monde, son étude présenterait déjà quelque intérêt, sans s'attacher toutefois à des problèmes d'une très grande importance. Mais il semble indispensable de présenter cette question en fonction de la politique intérieure de la Régente et de l'Amiral, en fonction aussi de tous les remous que les relations internationales ne laissaient pas de connaître. En effet, si bien des intérêts français entrent en jeu dans de tels événements, les réactions qu'ils provoquent dans les grands Etats d'Occident, l'Espagne, l'Angleterre, ne doivent pas être négligées. Cet essai de colonisation représente une phase du duel entre Coligny et Philippe II, et de plus, touche de près les relations entre la France et l'Angleterre au lendemain de Cateau-Cambrésis, comme la rivalité entre l'Angleterre et l'Espagne pour la maîtrise de l'Atlantique.

Ainsi, nous nous proposons, dans cette brève étude, d'exposer quelques-uns des principaux aspects des expéditions de Floride, en insistant sur leur importance dans la politique nationale et internationale de cette seconde moitié du XVIe siècle. Epoque cruciale pour une Europe à

Cette étude historique est une partie d'un Diplôme d'Etudes Supérieures soutenu devant la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux en janvier 1953, et qui a obtenu le Prix d'Histoire.

(Note de la Rédaction).

qui les Grandes Découvertes encore récentes ont ouvert tant d'horizons nouveaux et qui est travaillée par un mouvement de plus grande résonance encore : la Réforme. Une tentative de Colonisation Protestante organisée par la France en Amérique doit nécessairement éveiller les rivalités de l'Angleterre et de l'Espagne, deux puissances coloniales, deux puissances aussi dont la position religieuse est nettement affirmée. A ce double titre, la réaction de ces deux pays devant cette question l'élargit jusqu'aux limites d'un événement international.

*
* *

Nous rappellerons brièvement les faits, en abordant, chemin faisant, les problèmes qu'ils soulèvent.

Vers la fin de l'année 1561, l'Amiral de Coligny organisait, deux ans après l'échec de l'expédition du Brésil, un nouveau voyage colonial, cette fois en Floride. Notons cette persistance d'une politique que les fonctions de l'Amiral ne suffisent pas à expliquer. Quelles étaient ses intentions véritables ? Les textes ne permettent, malheureusement, que d'apporter des hypothèses : désir d'une expansion outre-mer et d'un commerce important pour augmenter la puissance de la France ; désir de faire de ces colonies une terre de refuge pour les Huguenots en cas de persécution, but missionnaire.

Mais il est permis de penser aussi que l'Amiral avait en vue une vaste politique : empêcher l'Espagne de fonder un trop grand empire, lui disputer la maîtrise de l'Atlantique, tout en essayant d'éviter un conflit. Son choix de la Floride est probant à cet égard : située au delà de la « ligne des amitiés Est-Ouest » (1), elle a été cependant à plusieurs reprises explorée par des Espagnols dont aucun n'avait fondé d'établissement. La France s'attaque donc à une terre que le Roi Catholique considère peut-être comme son « domaine réservé » parce que très proche de ses possessions.

Tous les textes parvenus jusqu'à nous insistent sur le soin apporté aux préparatifs de l'expédition et qui se

---

(1) Voir Zeller : les relations internationales au temps des guerres de Religion.
Revue des Cours et Conférences, 15 déc. 1937, p. 50.

traduit dans le choix des hommes (à peu près uniquement des Protestants), celui des bâtiments : deux roberges, bateaux les plus modernes de l'époque, celui des chefs : le Normand Jean Ribaut auquel est adjoint le Breton René Goulaine de Laudonnière, deux marins ayant fait leurs preuves, deux fervents Huguenots, fiers de leur foi.

Mais d'autres problèmes se posent :

Certains auteurs ont dit que des femmes et des enfants avaient également été embarqués. Aucun texte n'en fait mention, au contraire, en les analysant, tout laisse supposer qu'il n'y avait que des hommes. Il s'agit là d'une expédition militaire, d'un voyage de reconnaissance. Une autre question également importante demande une mise au point : plusieurs historiens mentionnent la présence d'un Pasteur ; mais aucun document ne permet cette affirmation. Les relations de voyage nous montrent au contraire, à l'arrivée en Floride, Ribaut réunissant ses compagnons, et, à genoux, remerciant Dieu de les avoir préservés pendant le voyage. Si un pasteur les avait accompagnés, il est certain que c'eût été lui qui aurait prononcé cette prière. Bien au contraire le récit de Laudonnière prouve nettement qu'il n'y en avait pas dans le second voyage, à plus forte raison dans le premier. Théodore de Bry, parlant des récriminations qui soulevaient les membres de l'expédition contre leur capitaine, cite comme un de leurs principaux griefs le fait d'être privés de pasteur : « Indignabantur plerique ex his qui secundum priorem Evangelii doctrinam vivere se velle profitebantur, quod Verbi Divini ministro destituerentur » (1). Le texte est net. Mais lors du troisième voyage s'était joint un « ministre », non un pasteur régulièrement consacré, car il y en avait bien peu en France en 1562, l'Académie de Genève n'étant fondée que depuis trois ans. Le Challeux nous parle de ce « Maître Robert » assez connu de nous tous, d'autant qu'il avait charge de faire les prières en notre fort ».

L'expédition quitta Le Hâvre de Grâce le 18 février 1562 pour débarquer en Floride « le dernier vendredi d'avril ». Il nous paraît inutile de revenir ici sur les détails de cette

---

(1) Théodore de Bry : « **Brevis Narratio** » p. 9. Il faut souligner la contradiction de Gaffarel qui, citant ce texte, parle ensuite d'un pasteur.

arrivée, l'émerveillement de Ribaut et de ses hommes devant le pays, l'accueil pacifique des Indigènes, la découverte de baies et de rivières auxquelles il donne des noms français. Soulignons seulement que quelques jours ont suffi au Capitaine pour poser les bases d'un établissement. « Il a reconnu en six semaines plus que les Espagnols n'avaient fait en deux ans ès terres de la Nouvelle Espagne » écrit Laudonnière avec fierté (1). Deux colonnes aux armes du Roi, symbolisant la prise de possession française, sont dressées l'une au bord de « La rivière de May », l'autre dans l'Ile de « Port-Royal ». Avant de repartir pour la France afin de chercher des vivres et du renfort, Ribaut choisit un endroit pour la construction d'un fort, où il tient à laisser une garnison.

*
* *

C'est à ce moment-là que les grandes puissances maritimes de l'Europe Occidentale commencèrent à intervenir, car elles n'ignoraient rien de tous ces événements.

Philippe II avait été le premier prévenu par son ambassadeur auprès de Catherine de Médicis, Chantonnay. Grande avait été sans doute la surprise du Roi Catholique lorsque, quelques mois à peine après sa décision d'abandonner la Floride, il apprit le succès de l'expédition française, la prise de possession du territoire symbolisée par l'érection des deux colonnes, la construction du Fort. Sans agir aussitôt, il reste en correspondance très serrée avec ses Ambassadeurs, non seulement Chantonnay, mais aussi l'évêque Quadra, son représentant auprès d'Elizabeth.

Car l'Angleterre, très vite, se trouve mêlée à ces événements, qui vont de cette façon s'enclore dans « ce grand drame, le duel de l'Angleterre et de l'Espagne pour la maîtrise de la mer ». (2).

A leur arrivée en France, le 20 juillet 1562, Ribaut et Laudonnière trouvent le Royaume en pleine guerre de Religion, Coligny ne peut, à ce moment-là, disposer d'aucun renfort à envoyer en Floride. Au contraire, le service des Capitaines est nécessaire en France. C'est ainsi que

---

(1) Laudonnière « **Histoire Notable** » f. 18.

(2) Hauser : **La prépondérance espagnole**, p. 2.

l'on retrouve Ribaut dans les rangs des Huguenots, au siège de Dieppe. Puis, après la capitulation (le 31 octobre 1562), il s'enfuit en Angleterre avec le Gouverneur de la forteresse et le pasteur de Dieppe. (1)

Il était sûr de trouver en Angleterre un refuge, les séjours qu'il y avait déjà faits lui avaient assuré des relations.

Il est probable qu'à partir de novembre 1562, il se consacre à la rédaction de « The whole and true discovery of Terra Florida » qui paraît à Londres en mai 1563. Seuls, les événements, la position des Huguenots en France, peuvent expliquer le fait que ce récit, composé pour être un rapport à Coligny de cette première expédition (la dédicace « il a plu à Votre Honneur de nous confier... » ne fait aucun doute à ce sujet) ait été rédigé et publié en anglais. Sans doute Ribaut pensait le publier en français à son retour (2). Quoi qu'il en soit, cette édition londonienne, vantant les avantages de la Floride et les charmes d'un établissement dans ce pays, attire sur lui l'attention de l'Angleterre. Il est probable qu'Elizabeth en ait eu connaissance, et qu'après cela, elle reçut Ribaut, comme les sources anglaises, en particulier les « Calendars of State Papers » permettent de l'affirmer : « La Reine lui raconte que Ribaut lui avait dit que la Floride était un beau et riche pays » (3). Et c'est Elizabeth elle-même qui le met en rapport avec Stukeley.

Stukeley était un Anglais catholique, aventurier sans scrupules, négrier même au besoin, qui proposa à la Reine d'organiser avec l'aide de Ribaut une expédition vers la Floride. Elizabeth se réjouit de cette occasion d'expan-

---

(1) Théodore de Bèze : **Hist. Ecclésiastique** (éd. 1884), t. II, p. 815. Egalement cité par de Thou, p. 120, t. IV. « le Capitaine Ribaut, depuis tué en Floride ».

(2) Hakluyt prétend que le texte a été publié en français et en anglais, en 1582. Mais les recherches de Jared Sparks, en 1845, ne révèlent aucune trace du texte français. (Voir Biggar : **J. Ribaut's Discovery of Terra Florida** E. H. R. 1917.

La Roncière pense aussi que la rédaction primitive était en français. **Hist. de la Marine**, t. IV.

De même Gaffarel, **La Floride Française**, p. 337.

(3) Guzman de Silva au Roi, 22 oct. 65. Cal. of S. Papers Série Spanish.

sion coloniale, de rivalité avec l'Espagne sur son domaine d'outre-mer. Et comme elle était en conflit avec la France à cette époque, elle n'est pas arrêtée par le scrupule d'entreprendre la colonisation d'un pays nouvellement exploré par les Français.

Stukeley, avide de diriger cette expédition, la prépare activement, frêtant 5 vaisseaux, dont un lui a été fourni par la Reine, et un autre par Ribaut. Celui-ci accompagnera Stukeley en Floride avec trois pilotes français, des réfugiés Huguenots, sans doute.

Tous ces préparatifs sont connus de l'Ambassadeur d'Espagne, qui en informe promptement son maître : « Vous avez bien fait de m'avertir du départ des vaisseaux pour la Floride et de l'offre du Capitaine Stukeley de les commander », écrit Philippe II à l'Evêque Quadra. Mais Stukeley essaye au même moment d'entrer en relations avec cet Ambassadeur, pensant tirer un plus grand profit commercial de l'Espagne. Il espérait pouvoir jouer longtemps un double jeu. « Stukeley n'est pas satisfait de travailler pour la Reine », écrit l'Evêque Quadra à Philippe II, « et il désire servir Votre Majesté. Il est venu récemment me parler avant de partir, plus dans l'intention de servir Votre Majesté que pour quelque profit... Il voudrait être traité dans tous les ports appartenant à l'Espagne comme un sujet espagnol » (1).

Elizabeth ignore ce double jeu. Cependant, elle aussi, tient à ménager l'Espagne, car toujours en juin 1563, elle retire brusquement le vaisseau qu'elle avait fourni pour l'expédition, craignant un conflit avec son beau-frère Philippe II. Une lettre à Philipppe II, de l'Ambassadeur Guzman de Silva, avec qui Stukeley s'était mis en relations, reste un précieux document sur l'attitude de la Reine d'Angleterre devant cette expédition, son désir d'expansion dans le Nouveau Monde, sa crainte d'un conflit avec l'Espagne. « La Reine lui avait raconté (à Stukeley) que Ribaut lui avait dit que la Floride était un beau et riche pays, et que puisqu'il avait des bateaux et des moyens,

---

(1) Cal. of State Papers, Spanish 15 juin 1563.

il devrait entreprendre ce voyage, bien qu'elle ne puisse pas l'aider de son argent, afin de pouvoir dire à Votre Majesté, si Elle se plaignait, que ce voyage ne s'était pas fait sous ses ordres » (1).

L'attitude d'Elizabeth manque de netteté, mais son dessein est facile à discerner. Sa prudence lui fait ménager l'Espagne pour qui elle est la Reine bâtarde, et elle a besoin d'affermir son pouvoir sur les Catholiques de son royaume. La Floride est pour elle un établissement sûr, et elle veut profiter de l'expérience de Ribaut, de son crédit auprès des Indigènes aussi.

Toujours par l'Ambassadeur d'Espagne, nous savons qu'Elizabeth offre à Ribaut 300 ducats de revenu et une maison en retour des services qu'il lui rendrait en Floride. Mais celui-ci refuse ces dons. Au moment où les préparatifs se terminent, au lieu de faire voile avec Stukeley vers la Floride, il s'échappe secrètement, s'embarquant sur un vaisseau flamand avec quatre prisonniers français retenus en Angleterre. Mais ils sont rattapés à Gravesend et Ribaut est enfermé à la Tour de Londres.

Son attitude, inexplicable au premier abord, est diversement interprétée par ses biographes. Certains, comme La Roncière, concluent un peu rapidement sans doute, à une trahison. On ne peut taxer ainsi le brusque départ de Ribaut pour l'Angleterre, et son désir d'organiser une nouvelle expédition de Floride avec l'aide des Anglais. Il agissait d'après l'état d'esprit des Huguenots français, qui plaçait l'intérêt de la Religion au-dessus de l'intérêt national. Dans l'expédition de Floride, Ribaut voyait sans doute (déformant peut-être la pensée de Coligny qui avait su allier les deux intérêts) plus une colonisation protestante qu'une colonisation française. En mai - juin 1563, la France était en pleine guerre de Religion, le crédit de l'Amiral auprès de la Cour subissait une éclipse, et il n'était pas question de fournir des renforts aux colons laissés en Nouvelle France, à qui Ribaut avait promis de

(1) Cl. of State Papers 22 oct. 65. Cette lettre se rapporte aux événements de juin 1563.

revenir avant six mois. Ribaut a cru pouvoir profiter de l'aide proposée par les Anglais, sans vouloir pour cela travailler pour le compte de l'Angleterre ; son refus de la pension proposée par Elizabeth en est une preuve.

Pour plusieurs historiens, en particulier La Roncière, Biggar et J.-T. Connor, sa fuite au moment du départ de Stukeley pour la Floride, s'explique parce que Ribaut a compris le double jeu de Stukeley avec l'Espagne. « Il n'était pas opposé à travailler pour les Anglais, aussi longtemps qu'ils l'aideraient à combattre l'Espagne, mais il est probable qu'il ait été dégoûté des tractations de Stukeley » (1). « Pris de remords et honteux de prêter les mains à une œuvre de spoliation déjà commencée sur nos côtes... » (2).

Bien que cet argument soit soutenable, il semble plus probant de mettre la position de Ribaut en parallèle avec l'attitude des Huguenots français, en serrant de très près les relations entre la France et l'Angleterre pendant ces quelques mois :

Considérant Elizabeth comme la grande Reine Protestante qui pouvait seule être leur alliée, les Religionnaires français s'étaient tournés vers elle. Les exemples sont nombreux de cet état d'esprit : les Protestants de Rouen vont jurer fidélité à Elizabeth « comme sujets naturels à leur maîtresse » (3). Les « manants » de Rouen traitent les Anglais de frères, les Havrais les accueillent en cousins (4). Les Dieppois incarcérèrent deux capitaines pour avoir murmuré contre l'arrivée d'une garnison anglaise (5).

Le 20 septembre 1562, l'Ambassadeur de Condé, La Haye, et Jean de Ferrière, Vidame de Chartres, n'avaient pas hésité à signer le traité de Hampton-Court, où ils promettaient à la Reine, comme gage d'alliance et contre

(1) J. T. Connorop. cité.

(2) La Roncière, **Hist. de la Marine**, t. IV, p. 50.

(3) 8 septembre 1563. Adresse de la Municipalité de Rouen à Elizabeth.

(4) Guillaume de Marceilles : **Mémoires de la fondation et origine de la Ville de Grâce**. Le Havre 1847, p. 31.

(5) B. N. Fr. 17 294 f. 227.

Tous ces exemples sont cités par La Roncière, **Hist. de la Marine**, t. IV.

100.000 couronnes, de lui livrer Le Hâvre, qu'elle médite d'échanger contre Calais, pour réparer les pertes que le traité de 1559 lui a infligées. Mais par un retour de sentiment national, les Huguenots français se dérobent, et en avril-mai 1563, le Prince de Condé envoie Bricquemault en Angleterre pour de nouvelles négociations et pour reprendre Le Hâvre. « M. de Briquemart, émissaire du Prince de Condé, est arrivé aujourd'hui pour essayer d'établir la paix », écrit l'Evêque Quadra à Philippe II, le 24 avril 1563, et il ajoute : « La Reine se plaint que le Prince de Condé et Châtillon l'ont trompée, et dit qu'elle ne donnera pas Le Hâvre de Grâce sans avoir reçu Calais... Je pense encore que la Reine sera obligée de céder Le Hâvre sans recevoir Calais ; elle n'a pas de forces pour le défendre contre une attaque, ni d'argent pour le garder » (1). Et le 1er mai, dans une nouvelle lettre au Roi d'Espagne : « Briquemart, l'envoyé de Condé, ne veut pas donner Calais. Elizabeth a prononcé des paroles insultantes contre le Prince. Elle réclame Danville ou quelqu'un d'autre, mais ne veut pas traiter avec un messager du Prince de Condé » (2).

Pendant ce temps, le Roi de France a envoyé des troupes à Honfleur et au Hâvre, et dans une lettre très humble à Elizabeth, lui dit qu'il veut « redevenir ami comme au traité de Cateau-Cambrésis ». Et c'est le siège du Hâvre où Protestants et Catholiques français combattent ensemble pour reprendre le port aux Anglais. La garnison anglaise capitule le 21 juillet. Elizabeth, après avoir fait traîner les négociations pendant huit mois, signe le traité de Troyes (11 avril 1564) où elle reconnaît implicitement à la France la possession définitive de Calais, moyennant le paiement de 120.000 couronnes (3).

C'est donc la rupture des Huguenots avec l'Angleterre, et le refus de Ribaut de partir est lié à cette rupture. Il a dû être enfermé au moment où les négociations étaient rompues. Il ne peut pas aider Elizabeth à agrandir son royaume. Il avait pensé s'appuyer sur l'aide anglaise comme Condé et Coligny, mais il se dérobe comme Coligny s'est dérobé.

---

(1) et (2) Cal. of State papers Spanish.

(3) Charles IX n'accorde cette somme « qu'à titre d'honnesteté et de courtoisie ».

Si aucun texte ne permet d'affirmer que là est l'explication de la conduite de Jean Ribaut, la concordance des dates est trop frappante pour qu'on ne voie pas un lien avec le revirement des Huguenots français. Le fait que Coligny choisira Ribaut comme chef de la troisième expédition prouve bien que l'Amiral n'a pas interprété l'attitude du Capitaine comme une trahison.

Quant au roi d'Espagne, ainsi que le montre la correspondance diplomatique, il avait suivi de près ces événements. Voyant sans doute avec plaisir la rupture de l'alliance des Huguenots avec Elizabeth, la défection de Stukeley qui empêche le départ de l'expédition anglaise, Philippe II décida d'effacer toute trace du passage des Français en Floride : il envoya l'expédition de Manrique de Rojas, partie de Cuba, qui abattit la colonne de Port-Royal, brûla Charlesfort, et repartit aussitôt après. Par ce geste, l'Espagne montrait qu'elle ne laisserait pas impunie une colonisation française de la Floride. Mais elle ne s'y installait pas elle-même. Peut-être en mai 1564, Philippe II pensait-il que tout danger français était écarté.

⁂

Profitant de la période de calme qui suit en France la première phase des Guerres de Religions terminée par la Paix d'Amboise (1563), et du retour de son crédit à la Cour, Coligny reprend ses projets coloniaux. Avec l'assentiment de la Régente, il organise une nouvelle expédition, plus nombreuse que la première, recrutée en majorité parmi des Protestants encore, et en confie le commandement à Laudonnière.

Avant le départ, ce dernier reçoit les ordres de l'Amiral, mais aussi ceux de la Reine qui lui « commande bien expressément de ne faire aucun tort aux subjets du Roy d'Espagne, ne chose dont il pût concevoir aucune jalousie » (1). Ainsi Catherine de Médicis ne désapprouve pas le voyage, sachant que Philippe II a abandonné ses projets sur la Floride, elle considère les Français comme absolument libres de s'y installer. Ce texte est à retenir, car il prouve bien que l'expédition ne s'est pas faite à son insu, comme les Espagnols le prétendront plus tard : elle prend sa place dans la politique française.

---

(1) Laudonnière, **op. cité f. 64.**

L'embarquement a lieu le 22 avril 1564 au Hâvre de Grâce, et le 22 juin les colons touchent la Nouvelle France ; après le premier voyage de reconnaissance, le but est maintenant d'organiser un établissement durable. On construit une nouvelle forteresse : Fort Caroline, plus grande, plus solidement bâtie, mieux mise en défense.

Nous ne pouvons entrer ici dans les détails de la vie au fort (dont « l'Histoire Notable » de Laudonnière, la « Brevis Narratio » de Théodore de Bry et les 42 dessins de Jacques Le Moyne de Morgues nous donnent une idée précise.) Nous nous bornerons seulement à insister sur quelques éléments qui nous paraissent essentiels :

Il faut souligner avant tout que cette colonisation se fait suivant une méthode (si tant est que l'on puisse parler déjà de méthode) absolument opposée à la conquête « à l'Espagnole » qui se fait par la violence. Les Français, eux, usent de la plus grande douceur à l'égard des Indigènes, c'est ce que Coligny avait instamment recommandé à Laudonnière en lui donnant ses ordres « au partir de France ». Pénétration toute pacifique où, dès l'arrivée, des échanges de cadeaux avec les chefs de tribus établissent les relations sur un plan amical.

Cependant, les Français n'ont pas échappé à cette soif de richesses qui caractérisait toutes les expéditions coloniales de leur époque. Ce désir de conquête des terres nouvelles qu'avaient les Etats d'Occident au XVIe siècle se cristallisait au fond sur un seul problème : la possession de l'or : « Le problème de l'or s'inscrit dans l'Histoire sous le nom de question coloniale... depuis Colomb jusqu'à la fin du XVIe siècle, le Nouveau Monde est le pays de l'or » (1).

Bien que certains historiens aient vu dans la colonisation Protestante en Floride un but nettement différent, nous sommes arrivés à la certitude que le mirage de l'Eldorado n'était pas l'apanage des seules expéditions espagnoles, mais que bien des Français partis en Floride espéraient y trouver des richesses fabuleuses. Les chefs eux-mêmes — que l'on ne peut aucunement accuser de cupidité — concrétisaient leur pensée de la réussite totale de l'entreprise pour le service du Roi et de l'Amiral dans

(1) Zeller, **op. cité** p. 142.

la recherche de l'or. Dès son arrivée, Ribaut remarque « que tous ceux qui ont écrit sur ces royaumes ont dit qu'il y avait abondance d'or et de pierres précieuses » (1). Et Laudonnière racontant qu'un des chefs de tribu leur avait montré « des perles belles au possible et de la mine d'argent », ajoute que ses soldats furent joyeux d'avoir reconnu ce que plus ils désiraient » (2). Pendant toute l'année où il commande à Fort Caroline, ce dernier semble bien subordonner toutes ses actions à la poursuite d'une chimère : l'or des « Appalaches ». Ceci l'entraîne à des maladresses dans ses rapports avec les Indigènes qui eurent pour résultat de réduire la colonie à la famine (3). C'est encore pour partir à la recherche de ces richesses que des mutins se soulèvent et, fuyant Fort Caroline pour « aller au Pérou... se faire tous riches » mènent dans les eaux espagnoles une vie de pirates (ils rançonnent le Gouverneur de la Jamaïque, acte lourd de conséquences). Cette disette et cette mutinerie ébranlèrent le moral de la colonie et amenèrent Laudonnière à prendre la décision de rentrer en France.

Ces projets furent changés par une visite imprévue le 3 août 1565 ; l'Anglais John Hawkins, un des plus grands pirates du règne d'Elizabeth, débarqua non loin de Fort Caroline, envoyant vers les Français un des hommes de son équipage, dans le but de renouveler sa provision d'eau douce. Il avait choisi un Dieppois, Martin Atinas, venu déjà en Floride avec Ribaut en 1562 et qui était probablement parti en Angleterre avec son capitaine après le siège de Dieppe. Voyant l'état de famine dans lequel se trouvaient les Français, Hawkins leur fit apporter des vivres en abondance. Dès qu'il comprit que Laudonnnière était prêt à rentrer en France, il offrit de le ramener avec toute sa troupe. Mais le capitaine refusa ; il se méfiait... « Si est-ce que je craignois qu'il ne voulust attenter quelque chose en la Floride au nom de sa maistresse » (4). Hawkins alors lui proposa de lui céder un de ses bateaux que Laudonnière accepta et pour lequel il tint à donner des gages : « Je luy donnai la meilleure de mes hardes

(1) Ribaut : « **The whole and true discovery of Terra Florida** ».

(2) Laudonnière, **op. cité** f. 28.

(3) **Id. ibid.** f. 28 et suivants.

(4) Laudonnière, **op. cité** f. 98.

et mon artillerie » ; mais il ne voulut pas lui donner le peu d'argent qu'il « avait amassé en la terre, de peur que la Royne d'Angleterre le voyant ne s'encourageast davantage prendre pied en icelle comme déjà elle en avait envie » (1). Le marché est conclu (2). Avant de s'embarquer le 7 août, il leur laisse encore des provisions afin de faciliter leur retour. « Nous receusmes autant de courtoisie du Général qu'il est possible d'en recevoir d'homme vivant ».

Ainsi pour les Français de Fort Caroline, réduits à la disette, l'arrivée d'Hawkins avait été providentielle. Mais était-elle vraiment fortuite, ou le passage des Anglais sur les côtes de Floride répondait-il à un dessein d'Elizabeth ? Tout porte à le croire, bien que les historiens ne soient pas d'accord sur ce point. Pour La Roncière, elle est un pur effet du hasard. Mais l'Histoire Notable prouve les soupçons de Laudonnière : « Je ne sçavais en quel estat estoient les affaires des Français et des Anglois... ». Coligny sans doute n'ignorait pas ce qui s'était passé à Londres au printemps de 1563 ; peut-être l'en avait-il prévenu.

Après le départ de Ribaut et la trahison de Stukeley l'expédition projetée n'avait pas eu lieu, mais Elizabeth n'abandonnait pas ses visées sur la Floride. Des sources anglaises (3) nous en donnent la certitude. Le secrétaire d'Etat, William Cecil, avait fait appel à Hawkins et lui avait confié la mission de faire un voyage de reconnaissance en Floride au retour des Indes Occidentales. Atinas dit bien à Laudonnière que depuis quinze jours ils longeaient la côte, sans pouvoir renouveler leur provision d'eau. Mais ce cabotage avait un autre but que la recherche d'une « aiguade » : explorer, interroger les Indiens, s'informer des conditions de vie des Français. La présence d'Atinas dans l'équipage n'était certainement pas fortuite : il connaissait le pays, les habitants, les Français de Fort Caroline et pouvait être d'une aide précieuse à son capitaine. De plus, l'insistance d'Hawkins pour ramener la garnison — insistance qui n'avait pas laissé d'éveiller la méfiance de Laudonnière, n'avait peut-être pas un but

(1) Laudonnière op. cité f. 98.

(2) Plus loin, Laudonnière regrette, en Huguenot scrupuleux, de n'avoir pas eu l'occasion de s'acquitter de cette dette.

(3) Calendars of State Papers.

uniquement altruiste. Certes, le pirate anglais, probablement ému par leur misère, a porté assistance aux soldats. Mais il n'est pas interdit de penser, qu'il aurait considéré comme un accomplissement de sa mission le fait d'aider les Français à quitter la Floride, laissant le champ libre à une occupation éventuelle par l'Angleterre. Mais le résultat de cette enquête allait être l'abandon des visées d'Elizabeth sur ce pays. Comme en témoigne le récit d'Hawkins lui-même (1) il rapportait de cette expédition l'impression que les Français n'étaient pas capables d'entreprendre une colonisation de longue haleine. Mais de plus, il repartait persuadé que l'Eldorado des « Appalaches », sur lequel Stukeley et Laudonnière avaient tellement compté, n'était qu'un mirage. L'Angleterre n'était pas l'ennemie à redouter, bien que jusqu'à la fin de l'affaire de Floride, elle s'y soit intéressée. Le véritable adversaire c'est l'Espagne, qui, depuis le début, veille et déjà prépare de sanglantes représailles.

⁂

Mais le 28 août, au moment même où les Français se préparaient à abandonner leur colonie, ils furent rejoints par une nouvelle expédition qui avait quitté Dieppe deux mois plus tôt : l'Amiral avait donc fondé de très grands espoirs sur cette terre de Floride. Dès les premiers mois de 1565, il avait mis en œuvre la préparation d'un départ de grande envergure, afin d'organiser vraiment un établissement durable.

Le gouvernement Royal même s'intéressait à l'expédition puisqu'il avait payé des deniers de l'Etat le bateau-amiral. C'est le Roi lui-même qui mande à la Cour le nouveau chef de cette flotte : Jean Ribaut, rentré d'Angleterre, et que Coligny avait choisi pour le placer à la tête de l'expédition. « Il luy fut expressément défendu de n'attenter aucune descente en quelque autre pays ou isle que ce fust, singulièrement en nulle qui seroit sous la seigneurie du Roy d'Espagne (2). Est-il nécessaire de souligner l'importance de cette recommandation ? Le corps expé-

---

(1) Dans Hakluyt : **Principal navigations**, t. III, p. 614-615. Cité par Ch.-A. Julien : « **Les voyages de découvertes** », p. 237.

(2) Le Challeux, **Discours de l'Histoire de la Floride.**

ditionnaire comprenait quatre compagnies d'arquebusiers, mais aussi des artisans et leurs familles : ce nouvel élément prouve bien que le but est maintenant de faire souche. Enfin, pour la première fois, un Ministre de l'Evangile accompagne les colons. Il faut remarquer que c'est pendant la courte période de cette installation — 7 jours à peine — que la vie de cette colonie de « Religionnaires » s'organise d'une manière vraiment Protestante, le Ministre « faisant les prières et le prêche ».

Dès son arrivée, Ribaut fit renforcer toutes les défenses « que la place fust tellement remparée et munie qu'elle servist après de sauvegarde » (1). Il n'était pas sans inquiétude : une apostille de la lettre portant les ordres de Coligny l'avertissait en ces termes : « En fermant cette lettre, j'ay eu certain avis comme D. Pedro Melendez se part d'Espagne pour aller à la Côte de la Nouvelle France... Vous regarderez de n'endurer qu'il n'entrepreine sur nous, nous, non plus qu'il veut que nous n'entreprenions sur eux... » (2).

⁂

« Le Roi (Philippe II) ne veult soufrir que les Français nichent si près de ses conquestes » (3) écrivait Fourquevaulx à Catherine de Médicis.

On ne peut mieux résumer l'attitude du Roi Catholique en face de la colonisation Protestante en Floride.

S'il avait, en 1563, abandonné tout projet de conquête de ce territoire, le jugeant d'un rapport peu intéressant, l'installation des Français à proximité de ses possessions de Cuba, du Mexique, de la Jamaïque, constituait pour lui une entrave à son commerce, une menace, voire même une provocation. Chantonnay, son ambassadeur en France, lui avait, le premier, signalé le danger. Depuis, (et après lui D. Frances de Alava) il l'avait tenu fidèlement au courant de tous les préparatifs français. La correspondance de Philippe II avec son ambassadeur en Angleterre prouve qu'il tenait à surveiller aussi les intentions d'Elizabeth.

---

(1) et (2) Laudonnière, **op. cité** f. 106.

(3) Lettres et Papiers d'Estat du Sieur de Fourquevaulx. B. N. Fr ms 10.751, lettre du 3 novembre 1565.

En mai 1563, l'expédition de Manrique de Rojas affirmait que l'Espagne ne tolérerait à aucune puissance de s'installer en Floride. Pourtant, quelques semaines après, il avait appris l'arrivée de Laudonnière, et avait même été informé du passage d'Hawkins : le 27 août 1565, Guzman de Silva lui écrivait de Londres : « Hawkins est arrivé en Floride » et le 1er octobre ; « Hawkins a vendu un bateau et de la farine aux Français. Ce peuple peut s'arranger pour entreprendre toujours de semblables voyages et usurper le commerce de ceux qui trafiquent avec la permission de V. M. » (1).

Au début, Philippe II avait laissé faire. Il semblait attendre son heure. C'est en 1565 qu'il va agir.

Les raisons de son intervention sont nombreuses. A la question de politique coloniale, s'ajoutent les motifs religieux. La menace française sur l'Empire Espagnol s'accroît du fait que la colonie de Floride est composée de Protestants. Depuis longtemps, Philippe II reproche à Catherine de Médicis sa tolérance à l'égard de la « Religion », et surtout le crédit des Chastillon à la Cour. L'Espagne voit en Coligny le principal ennemi de son domaine colonial, et, de plus, il symbolise pour elle la menace protestante sur la France. Donc une riposte s'impose pour arrêter les ambitions de l'Amiral, voire même pour porter atteinte à son influence sur la politique de la France. C'est le duc d'Albe qui défend à la Cour de Madrid les intérêts coloniaux. D'après Fourquevaulx, c'est lui qui conseille à Philippe II une répression très sévère. Vers la fin de 1564, décidé à envoyer une expédition importante, le Roi catholique choisit comme chef des opérations un de ses meilleurs marins, Pedro Ménendez de Avilès, à qui il donne le titre d'« Adelantado de la Florida ». Il dirige tous les préparatifs : « Le désir d'exterminer les hérétiques incite beaucoup de gens à s'engager » (2). Une Armada d'une quinzaine de vaisseaux quitte les côtes espagnoles en juin 1565, transportant selon le chroniqueur Solis de Méras, plus de 2.600 hommes dont certains avec leur femme. Il y avait donc là un véritable désir d'installation : « l'exter-

---

(1) Calendars of State, Papers. Série Spanish.

(2) Solis de Meras : **Mémorial.**

mination des Luthériens » n'était que la première partie du programme. Les Espagnols voulaient ensuite coloniser le pays en évangélisant les Indigènes, pour empêcher les Français d'y revenir. Menendez n'avait pu réaliser son vœu d'amener des Jésuites (1) la Curie Romaine n'en ayant pas donné la permission, mais quatre prêtres séculiers s'étaient joints à l'expédition.

⁂

Lorsque l'on aborde le dernier et sanglant épisode de la Colonisation Protestante Française, il est indispensable de se référer aux sources espagnoles au même titre qu'aux sources françaises, et autant qu'il est possible de les confronter. Mais ces événements demanderaient à eux seuls une étude très détaillée — (une critique sévère des textes s'imposant) — que nous ne pouvons faire ici. Nous voulons simplement en souligner le caractère essentiel qui est son aspect de lutte religieuse. A son arrivée, Menendez tient un conseil où il expose la nécessité d'exterminer les Français « pour qu'ils n'implantent pas leur mauvaise et détestable secte sur cette terre ». Menendez nourrit à l'égard des hérétiques la haine passionnée d'un Inquisiteur du Moyen Age. L'attaque de Fort Caroline se fait aux cris de « Santiago ! Dios ayuda ! ». Quant aux deux massacres qui achevèrent d'anéantir la garnison, le 28 septembre et le 10 octobre, ils se déroulent de la même façon : La première question des Espagnols est : « Etes-vous Catholiques ? » et comme les Français se déclarent Réformés, l'Adelantado ajoute : « Je vous laisserai la vie sauve si vous embrassez la Sainte Foi Catholique » (2). Sur leur refus d'abjurer, ils sont tous passés au couteau ; — seuls sont épargnés ceux qui se prétendent Catholiques. Et Solis de Méras, racontant en détails l'exécution de Ribaut, rend hommage sans s'en rendre compte à ce Huguenot qui après avoir crié : « Nous sommes tous de la Religion », récite le verset de la Genèse (III, 19) : « Tu as été tiré de la poussière et tu retournes à la poussière » et qui meurt en chantant un Psaume.

---

(1) Voir Zubillaga : « **La Florida. La Mision Jesuitica** ».

(2) Solis de Meras : **Memorial.**

Il peut paraître étonnant que Ribaut et les siens ne se soient pas défendus les armes à la main. Mais il ne faut pas oublier que c'est un fait constant à cette époque : ces hommes de guerre du XVIe siècle qui se conduisaient avec une très grande bravoure au combat, dès qu'ils sont vaincus, viennent tendre la gorge. Alors, ce n'est plus l'épée, mais le couteau qui intervient. C'est le cas à la Saint Barthélemy, à Jarnac, après chaque bataille des guerres de Religion.

⁂

C'est après ce massacre que l'affaire de Floride prend dans les relations franco-espagnoles une place de premier plan. Les intérêts nationaux divergents, le désir d'expansion de chacun des deux pays, les différences de position en face de la maîtrise de la mer ou de la colonisation, tout cela renforcé par le fanatisme religieux, dressent les deux royaumes dans une longue lutte diplomatique, qui, à certains moments, a bien failli entraîner la guerre.

Don Frances de Alava, à la Cour de France, l'Ambassadeur de Fourquevaulx auprès de Philippe II, se font les porte-parole de leurs souverains. La correspondance des deux rois avec ces diplomates, et, en particulier les « Lettres et Papiers d'Estat du sieur de Fourquevaulx », constitue les documents essentiels de cet important épisode.

La position des Souverains en face du problème, change lorsqu'ils ont eu connaissance des massacres de Matanzas et de San Agostin. Il est nécessaire de la considérer avant et après.

La lutte se place uniquement sur le terrain colonial, au début ; ensuite, des arguments politiques et religieux entrent en jeu. Pour Philippe II la question est simple : des Français ont installé une colonie dans un territoire qu'il considère comme sien. L'expédition de Manrique de Rojas a montré son hostilité et affirmé ses droits. Mais aussitôt après, d'autres Français, en plus grand nombre, reviennent en Floride. Le Roi alors cherche à intervenir auprès de la Cour de France par les Ambassadeurs, et aussi par la Reine Elisabeth de Valois. Très vite même,

il menace de représailles. Mais il faut insister sur le fait que ses interventions commencent en novembre 1565. Le massacre a déjà eu lieu. Philippe II n'a pas soulevé la question avant l'entrevue de Bayonne (Juin 1565) tout en soutenant l'organisation de l'expédition de Menendez.

« Elle (Elisabeth de Valois) m'a dit n'estre rien plus certain que le Roy catholique prend à cœur le faict de la Floride pour y employer ce qu'il pourra de ses forces (1) afin d'en chasser les Français qui s'en sont emparez, et qu'il a mandé à D. Frances de Alava d'en avertir Votre Majesté ». (2).

Catherine de Médicis est dans une position fausse : doit-elle défendre ses sujets de Floride, ou les désavouer ? Elle tient avant tout à « garder la paix entre ces deux grands rois, ses enfants » et son attitude, au début, manque de netteté. Fourquevaulx lui conseille de temporiser, « de n'advouher ne désadvouer les subjectz que y sont ou iront par delà », pensant que Philippe II est plus intéressé par la lutte contre les Turcs : « Il reste à voir si les Espaignols seront plus affectionnez à chasser les François de Floride qu'à résister aux Mahométans » (3).

Fourquevaulx semble bien ne pas avoir flairé le danger. S'il informe le Roi de France de l'expédition de Menendez, il ajoute : « à ce que quelqu'un m'a dit, ses hommes (de Menendez) ont esté si maltraitez de la mer qu'ils ne pourront faire armes de longtemps ».

Selon les conseils de son Ambassadeur, et suivant une politique qui la caractérise, Catherine n'avoue ni ne désavoue ses sujets. Elle déplace la question : les Français qui sont allés en Floride ont eu le droit de le faire, parce que cette terre, de longue date, appartient à la France. « Je ne voy pas grand propos de me vouloir frustrer d'une chose où mes sujets ont passé à si longtemps planté mes armes, et possédée sans aucun empeschement », écrit Charles IX. Dans une note jointe à la même lettre, il ajoute que si ses sujets ont entrepris quelque chose qui

(1) Il y avait cinq mois que l'Expédition de Menendez était partie de Cadix.

(2) Ms. 10 751, f. 43.

(3) Fourquevaulx à Catherine de Médicis, 20 nov, 1565 Ms 10 751. F. 51.

soit au préjudice de sa Majesté Catholique, il les châtiera rigoureusement « afin de vivre perpétuellement en la mutuelle, sincère et fraternelle amitié qui s'est conservée et continuée entre leurs Majestés jusques à présent » (1). La Cour de France tient donc avant tout à garder la paix avec l'Espagne.

Cependant, Catherine elle-même affirme à plusieurs reprises que la Floride est terre française : « Nous ne prétendons rien en cet endroit que conserver une terre qui piéça a esté descouverte et possédée par les Français comme le nom de la terre aux Bretons le témoigne encore assez » (2).

Catherine savait bien que les droits de la France sur la Floride n'étaient guère plus justifiés que ceux de l'Espagne. Philippe II affirme que les Espagnols possèdent le pays depuis Ferdinand le Catholique (3).

Le conflit, tant qu'il reste sur ce terrain, n'avance pas. Mais brusquement, une intervention de D. Frances de Alava amène Catherine à un changement d'attitude :

Le 20 janvier 1566, l'Ambassadeur d'Espagne demande une audience à la Reine, concernant l'affaire de Floride. Il désire savoir si le Roi de France « a commandé à ceux qui sont allez à la Floride, pour cette entreprise et aussi commerce et trafic par delà ». Catherine est obligée d'avouer qu'elle était au courant : « Bien savois-je, dit-elle, qu'aucun des nostres estoyent allez en une terre qui s'appelle la terre aux Bretons... en quoy faisant n'ont pensé entreprendre chose préjudiciable à ladicte paix et amitié ; ne me semble aussi qu'ils eussent aucunement failli pour estre terre que nous estimons nostre ».

Pour se justifier elle oppose un nouvel argument : « Nous avons estimé que le commerce est libre entre les subjects des amis, et que la mer n'est fermée à personne qui va et traficque de bonne foi ». C'est la grande théorie de la liberté des mers, que Catherine expose ici, théorie

(1) Charles IX à Fourquevaulx, 28 nov. 1565, Ms cité f. 58

(2) Catherine à Fourquevaulx, 30 déc. 1565, Ms 10 751, f. 131.

(3) « Depuis le règne du Roy Don Hernando ». Fourquevaulx à Catherine, 24 déc. 1565, Ms cité f. 70.

que déjà François Ier faisait sienne en face des Portugais, et que jamais l'Espagne n'a encore voulu admettre. Pour les rois de France, la mer est à tout le monde ; pour les rois catholiques, elle est à eux ; car sa possession est nécessaire à la conservation de leur Empire.

« A voir et ouïr ces gens, dira encore Catherine un peu plus tard, on dirait que la mer est à eux ». Ainsi le conflit passe brusquement sur un autre plan. Après avoir été une simple contestation sur la possession d'un territoire, il place ainsi les deux souverains, vis-à-vis l'un de l'autre, dans une position tout à fait anachronique : en face de la conception encore médiévale de Philippe II, Catherine se fait le champion d'une théorie moderne.

Et comme Alava s'emporte, Catherine alors se fait menaçante, et riposte fièrement « qu'il se souvint que les rois de France n'ont pas accoustumé de se laisser menacer, que le sien était bien jeune, mais non pas si peu connoissant ce qu'il est, qu'il n'y ait toujours plus affaire à le retenir qu'à le provoquer, et qu'elle estimait que son maistre n'y gagnerait rien » (1).

Alava lui fit des excuses, que Catherine accepta.

Il n'en restait pas moins que le conflit était maintenant franchement engagé, et que Catherine, obligée de ne plus désavouer ses sujets de Floride, avait été entraînée à une attitude plus nette.

Celle de Philippe II également, se dissimule moins. Il menace de représailles : « Si est-ce, Madame, qu'ils n'espargneront chose du monde pour en chasser les Français, et s'ils sont victorieux, Vos Majestés entendront piteuses nouvelles de leurs subjects, lesquels ils feront tous mourir cruellement » (2).

Ces menaces étaient-elles destinées à préparer la Cour de France à la nouvelle du massacre, déjà accompli ? Il semble curieux que Fourquevaulx ait été informé si tard des événements de Matanzas et de San Agostin. La lettre de Menendez où il rend compte de sa mission à son Roi,

---

(1) Voir Gaffarel : **Philippe II et les colons protestants de la Floride en 1565.** B. S. H. P. F. 1876, p. 385/99.

(2) Fourquevaulx à Catherine, 17 janvier 1566, Ms 10 751 F. 137.

est datée du 15 octobre 1565, et même en tenant compte d'un retard, la nouvelle a dû parvenir au plus tard en janvier en Espagne. Ce n'est que dans sa lettre du 18 février 1566, que Fourquevaulx en informe la Reine, insistant sur la joie que cette nouvelle a provoquée en Espagne. Son récit, assez succinct, concorde avec celui de Solis de Meras, et la lettre de Menendez.

Catherine de Médicis, habilement, ne parle pas de l'événement jusqu'à ce que Alava vienne lui demander audience le 16 mars et l'en informe officiellement, comme « il en avait charge du roi son Maistre » (1). Catherine ne cache pas sa fureur. « J'étais comme hors de moy quand j'y pensois et ne me pouvois persuader que le Roy son maistre ne nous en fit la réparation et justice ».

Mais telle n'est pas l'intention du Roi Catholique. Une lettre envoyée à Guzman de Silva, son ambassadeur en Angleterre, (et cette correspondance prouve bien que le conflit déborde les relations franco-espagnoles) est fort significative à cet égard : « J'ai appris qu'il y avait encore des pirates français en Floride, et nous avons envoyé Pedro Menendez de Avilès avec des bateaux et des troupes pour mettre les pirates dehors, ce qu'il a fait, comme vous l'avez vu par des renseignements » (2).

Ainsi, si Philippe II considère les Français comme des pirates (seuls les mutins qui s'étaient échappés de Fort Caroline avaient mérité ce titre) son acte de répression se trouve justifié et ne demande aucune réparation. Bien au contraire, les responsables doivent être également châtiés, et le Roi catholique espère ainsi avoir raison de son vieil ennemi, l'Amiral Protestant, si influent à la Cour de France : « D'après certains papiers trouvés en Floride, « et d'après la confession de quelques pirates pris en vie, « c'est l'Amiral qui a envoyé cette expédition, et c'est par « ses ordres que les Français ont occupé et fortifié la « place, avec l'intention d'aller plus loin, et d'occuper « d'autres ports, au préjudice de nos sujets. Nous avons « envoyé une plainte à la Reine Mère et au Roi, pour leur « raconter comment j'ai puni les pirates qui avaient trou-

(1) Lette de Catherine à Fourquevaulx, 17 mars 1566, Ms cité F. 198.
(2) Philippe II à Guzman de Silva, 2 mars 1566, Cal of St. Papers.

« blé la paix publique. Comme l'Amiral est à l'origine de « cet attentat contre nous, nous demandons un châtiment « exemplaire pour cette audace, comme le cas le requiert. « D. Frances réclame, auprès de leurs Majestés Chrétien- « nes le châtiment de l'Amiral. C'est le mieux pour elles. « On sait bien que l'Amiral est le poison du Royaume et « le promoteur de tous ses maux » (1).

Ainsi, c'est au moment où Catherine s'est faite menaçante que Philippe II se retourne contre l'Amiral, qu'il choisit comme bouc émissaire. Il est intéressant de remarquer que c'est précisément après avoir amené Catherine à ne plus désavouer ses sujets, que Philippe II s'obstine à dire que cette expédition s'est faite à l'insu de la Reine et de Charles IX. Cependant le Roi Catholique ne compte pas sur le châtiment de Coligny : « Nous verrons comme « ils les prennent en France, nous avons peu d'espoir que « ce soit comme il est raisonnable. Je veux qu'ils com- « prennent que l'événement de la Floride a été pour le « grand service de Dieu, puisqu'en tuant ces hérétiques, « on a arrêté la doctrine perverse qu'ils avaient com- « mencé à semer là ».

C'est peut-être la première fois après le massacre que Philippe II avoue nettement que son principal mobile a été le mobile religieux : il a tué les Français parce qu'hérétiques.

Mais dans la polémique qui suit, Catherine de Médicis ne relève aucun des nouveaux arguments avancés par Philippe II. Elle feint d'ignorer que les Français de Floride étaient Protestants. Elle insiste simplement sur le scandale d'un pareil massacre ; et Fourquevaulx se fait son porte-parole à la Cour d'Espagne : « Si Pierre Me- « nendez et ses gens fussent soldats, ils se devoient con- « tenter de la victoire que la mer leur avoit donnée, et « n'eussent voullu exécuter tel carnage sur hommes « presque morts de faim et du naufrage » (2).

---

(1) Il est intéressant de noter que dans l'article du B. S. H. P. F. cité plus haut, Gaffarel cite intégralement une lettre en tous points identique à celle-ci et envoyée par Philippe II à Chantonay, le 28 février 1566.

(Coleccion de los documentos ineditos para la Historia de Espana.)

(2) Fourquevaulx à Catherine, 9 avril 1566, Ms 10 751 f. 225.

A l'accusation de pirates, Fourquevaulx réplique à Philippe II « que les Français ne pouvoient estre estimez « pirates puisqu'il offroient monstre patente du Roy, ou « pour le moins en monstroient-ils de M. l'Admiral, « lequel au faict de la Marine, représente la personne de « Sa Majesté, et n'eust permis sortir tel nombre de Fran- « çois et de navires armés des havres de France sans le « seu et adveu du Roy mon maistre ».

Ainsi, sur ce point, Philippe II enregistre un échec : Catherine de Médicis et Charles IX, résistant à toutes les démarches de D. Francès de Alava, aux interventions de la Reine Elisabeth de Valois, ou du Duc d'Albe auprès de Fourquevaulx ne voulurent jamais désavouer Coligny. Ces interventions allèrent jusqu'à de véritables sommations, le duc d'Albe priant Charles IX « de lui faire raison et punition dudit sieur Amiral, comme perturbateur de la paix et cause du désordre advenu » (1). Mais Fourquevaulx déclarait à la reine d'Espagne que « la suffisance « dudit Admiral est telle, soit en Conseil et ailleurs, que « s'il seroit ung Juyf ou ung Turc, encore mériteroit-il « estre estimé et favorisé, car il n'y a prince aujourd'huy « ny seigneur plus digne de toute grande charge qu'il « est » (2).

Mais Fourquevaulx, convaincu de l'hostilité de Philippe II, de celle plus grande encore peut-être du duc d'Albe, arrive à la certitude « qu'il ne faut espérer aucune réparation dudit massacre » (3).

Cependant, avec une grande insistance (que les Historiens n'ont pas toujours reconnue) le Roi et la Reine continuent à la réclamer. « Ma volonté est que vous renouvelliez vostre plainte et requériez avec toute instance... qu'ils regardent de me faire réparation du tort qui m'a été faict et de la cruauté dont on a usé envers mes subjects » écrit Charles IX le 12 mai 1566. Et le même jour, Catherine ajoute : « ledict sieur de Fourquevaulx fera avec les plus pregnans termes dont il se pourra adviser, nouvelle instance que justice et réparation soit faite à Sa Majesté ».

---

(1) Fourquevaulx au Roi, 22 février 1566.

(2) et (3) Fourquevaulx à Catherine, 9 avril 1566.

Sachant que tous les Français qui avaient été épargnés étaient retenus prisonniers en Espagne, Charles IX demande à son ambassadeur de s'entremettre pour obtenir leur libération. Là encore, l'influence de Coligny est grande, et c'est lui qui demande au Roi de faire ces démarches, ainsi que le prouve sa correspondance, en particulier une lettre datée du 18 août 1566, où il réclame la libération d'Ully. C'est au même moment que Charles IX obtient ainsi de nombreuses grâces. Dix-huit Français retenus prisonniers à Alicante, sont ainsi libérés (1). Le Roi Charles IX « requiert alors que l'on ait considération aux pauvres François retenus aux galères ». Un matelot de La Rochelle, nommé Jehan Mennin, est libéré à son tour. Fourquevaulx communique au Roi la déposition de ce soldat au sujet des événements de Floride, déposition qui ne peut être prise en considération, car elle ne concorde avec aucun des autres récits. Philippe II accorde aussi la liberté de huit Français qui, amenés prisonniers à La Havane, avaient été ensuite transportés à Séville.

Pendant toute l'année 1566, malgré l'insistance de Charles IX, on ne peut obtenir « justice et réparation ». Seule la liberté de ces prisonniers est accordée. Cependant, il restait encore bien des Français dans les geôles et sur les galères espagnoles. Il n'est pas question non plus des femmes et des enfants qui avaient été amenés par Menendez à La Havane et de là envoyés à Séville. Il ne semble pas qu'ils aient pu rentrer en France.

Après ces petites victoires, et dès le début de 1567, la polémique se fait moins acerbe ; les souverains, semble-t-il, « jouent moins serré ». Charles IX, surtout, paraît abandonner peu à peu la lutte. Lassitude probablement en face de l'obstination irréductible de son adversaire, désir de la Reine Mère de garder la paix à tout prix. Mais surtout, dans cette période, la paix intérieure de la France est de nouveau menacée. Les guerres de religion reprennent, et Catherine ne peut, sans se compromettre aux yeux des Catholiques de la Cour et du Royaume, continuer à demander réparation d'un massacre de Huguenots.

---

(1) Fourquevaulx au Roi, juillet 1566, Ms 10 751, f. 323.

Ainsi, au cours de l'année 1567, la correspondance de Catherine et de Fourquevaulx fait de moins en moins allusion aux événements de Floride. Menendez est revenu en Espagne en juillet 1567 et « il a esté si bien venu qu'un grand seigneur plus homme de bien qu'il n'est s'en serait contenté » (1). Et cet accueil prouve bien à l'Ambassadeur qu'il n'y a plus rien à attendre du Roi Catholique.

Ainsi, le dernier mot reste à l'Espagne. Pendant les deux ans qu'a duré cette lutte diplomatique, Philippe II a mené la partie, portant le conflit sur un autre terrain, essayant de toutes les manières de placer Catherine de Médicis dans une fausse position. S'il n'a pu réussir à se débarrasser de son ennemi Coligny — et cet échec, pour lui, est d'importance — son prestige auprès du roi de France demeure très grand.

Bien plus, la Reine Elizabeth a été avisée par Guzman de Silva de la « victoire » de Menendez et des démarches faites auprès de la Cour de France. Et, écrit Guzman à Philippe II, « la Reine a semblé contente du succès du voyage, et m'a dit de remercier chaleureusement votre Majesté de l'en avoir informée. Elle s'étonna quand je lui dis que les Espagnols avaient découvert la Floride, parce qu'elle avait toujours cru que c'était Ribaut. Elle demande pardon à Votre Majesté d'avoir voulu la conquérir » (2).

Elizabeth évitait de s'engager à fond ; sa situation était difficile. Son pouvoir sur les Catholiques de son Royaume n'est pas encore très affermi ; et Marie-Stuart, rentrée en Ecosse, s'intitule aussi Reine d'Angleterre. Vis-à-vis de Philippe II, elle tient à éviter un conflit. (Mais déjà, ses « chiens de mer » commencent leurs exploits. C'est l'époque des grands voyages de Hawkins).

Elle refuse de prendre parti dans la polémique Franco-espagnole ; « elle ne s'engage pas contre l'Amiral, et dit qu'ils sont assez grands pour s'occuper eux-mêmes de leurs affaires. J'ai compris qu'elle désapprouve les actes de l'Amiral, après que le Roi et la Reine aient dit que l'on n'irait pas dans les possessions de Votre Majesté » (3).

---

(1) Fourquevaulx au Roi, 2 août 1567, Ms 10 751, f. 904.

(2) et (3) Guzmann de Silva au Roi, 30 mars 1566. Calendars of State Papers.

Prudence certes, et diplomatie, mais Elizabeth, la Grande Reine Protestante, félicitant Philippe II du succès d'une expédition contre les Hérétiques, quelle preuve de la puissance incontestée du Roi Catholique en Europe, et dans ses possessions lointaines !

***

On sait de quelle manière imprévue la réparation que le Roi de France n'avait pu obtenir fut acquise par l'intervention personnelle de Dominique de Gourgues en une rapide et curieuse épopée qui ne manque pas de panache. La place nous manque ici pour soulever les problèmes qu'elle comporte (authenticité de l'épisode du chant des Psaumes, de celui de la pancarte, religion de de Gourgues). Pour rester dans les limites de cette étude, remarquons seulement que si, sur le plan militaire elle a pleinement réussi, elle n'a pas eu pour résultat comme son chef l'avait souhaité de rendre la Floride à la France. Dans l'ensemble du Royaume cette expédition punitive eut un grand retentissement, mais sur le plan international, elle demeure assez épisodique. Philippe II tout d'abord, réclama la tête du Capitaine. Mais Catherine de Médicis désapprouva cette expédition faite à son insu, et ne parla pas sans mécontentement à Alava. Le Roi catholique se garda d'insister : il savait la haine de beaucoup de Français Protestants ou non, à l'égard de l'Espagne ; il savait aussi que la Floride était mal gardée ; et il n'obtint pas de réparation ni de sanction.

Ainsi, c'est une sorte de voile d'indifférence qui, à la fin de 1568, retombe sur ces événements qui avaient, quelques années auparavant, soulevé tant de passions. Mais nous voudrions avoir suffisamment montré quelle place l'entreprise française sur cette terre du Nouveau Monde avait occupée, entre 1562 et 1565 dans la politique internationale, car chacun des grands États de l'Europe occidentale pensait trouver dans sa conquête un très grand profit économique, en même temps qu'un moyen de faire échec aux puissances rivales. Il est certain cependant, que Philippe II n'a cherché à s'installer en Floride que pour en chasser les Français. L'Angleterre, au contraire, a abandonné la partie quand elle a vu l'Espagne entrer en lice. Quant à la France, malgré ses droits de premier occupant, nous l'avons vu s'incliner peu à peu devant la su-

prématie espagnole. Philippe II a le dernier mot, à cause de la rigidité de sa position devant les problèmes coloniaux et religieux. En face de cette conception toute médiévale, la France a une attitude plus nuancée et de grandes idées déjà modernes (telle celle de la liberté des mers).

Certes, les causes de l'échec de Floride sont nombreuses, mais une des principales est très probablement cette sorte d'anachronisme. « La plupart de nos malheurs, a écrit un historien contemporain (1) viennent de ce que les peuples ne vivant pas à la même époque, n'obéissent ni à la même logique, ni à la même morale. »

Jeanine JACQUEMIN.

---

(1) René Grousset : « **Bilan de l'Histoire** », p. 104.

DOCUMENTS

I

L'Amiral JACQUES DE SORES

vu par les Espagnols

*Nous pensons qu'il est intéressant de faire suivre l'étude qu'on vient de lire du document ci-dessous dont l'original se trouve aux archives des Indes à Séville. Ce document nous expose le point de vue d'un personnage espagnol du XVI*e *siècle sur les interventions des Huguenots dans les questions maritimes et coloniales du temps.*

Ph. DE F.

Ce n'est pas par hasard que les études consacrées aux exploits des *mariniers* français au XVIe siècle comportent tant de lacunes ; cela est dû, pour une large part, au fait que l'on n'a pas tenu compte jusqu'ici des documents contemporains espagnols. Ils constituent pourtant un important anneau de la chaine pour les recherches sur cette question. Aussi ne serat-il pas superflu de verser au dossier un de ces documents (faisant partie de la *Colección de documentos de Indias*). Il s'agit d'une lettre adressée par le général Pero Menendez de Avilès, gouverneur de la Floride, à Philippe II, en date du 3 décembre 1570.

Cette lettre (conservée aux *Archives des Indes* à Séville) offre un intérêt particulier du point de vue de l'histoire du protestantisme en raison des faits suivants :

Il est connu par le compte rendu, adressé le 29 juin 1570, par le baron Raymond de Fourquevaulx, ambassadeur de France à la cour de Madrid, à Catherine de Médicis, que les Espagnols attribuèrent à ce moment au vice-amiral Jacques de Sores, commandant l'armée de mer huguenote, l'intention d'*enlever l'île de Madère en vue de la transformer en base*

d'opérations contre les établissements espagnols en Amérique (notamment : contre la Floride). Or, Péro Menendez de Avilès assure dans sa lettre que cette entreprise fut envisagée par le commandement huguenot dès l'ouverture de la troisième guerre de religion, c'est-à-dire : *dès 1568.* Toutefois, l'exécution de l'opération fut ajournée « *par suite de la mort de Louis de Condé* ».

Pourquoi ?

Le commandement de l'armée de mer huguenote fut assuré pendant les cinq premiers mois par le vice-amiral N. de La Tour des Chateliers, « *un gentil-homme de Poictou, fort honneste et brave, qui suivoit Monsieur l'Admiral et estoit fort aymé de lui* » (1). On se souviendra que N. de La Tour fut assassiné à la bataille de Jarnac aux côtés de Louis de Condé. Le commandement de l'armée navale huguenote passa alors entre les mains de Jacques de Sores. C'est certainement là qu'il faut chercher l'explication du fait que le plan d'attaque contre les établissements espagnols fut différé.

La lettre de Pero Menendez de Avilès est, d'autre part, susceptible de jeter quelque lumière sur les mystères de la vie de Jacques de Sores :

Il fut admis jusqu'ici par les historiens protestants, que la carrière de Jacques de Sores n'a commencé qu'en 1569, après son investissement dans la charge du commandant de l'armée de mer huguenote. Ce point de vue demande à être revisé. L'événement qui avait permis à Jacques de Sores de montrer pour la première fois de quoi il était capable, se situe à une date antérieure à la troisième guerre de religion. Il s'agit de l'occupation de La Havane, — « *llave del Neuvo Mundo* » (2), — par les *mariniers* français en 1555. La lettre de Pero Menendez de Avilès confirme que *cette opération, — un des événements les plus importants de la rivalité maritime qui, sous Henri II, avait mis aux prises les Français et les Espagnols, — était dirigée par Jacques de Sores.*

Cependant on aurait tort d'ajouter foi à toutes les affirmations de Pero Menendez de Avilès. Ainsi par exemple, il reproche à Jacques de Sores d'avoir fait « égorger » près de l'île de la Palma (lors de sa dernière croisière en 1570) « *plus de cinq cents personnes et de nombreux jésuites* ». Cette assertion est une construction arbitraire. Le cas est exposé d'une façon

(1) Pierre de Brantôme : **Mémoires** ; édition 1692, Leyde, IV/96.

(2) Clef du Nouveau-Monde.

détaillée dans l'*Histoire de France* de Henri de La Popelinière, permettant de réduire l'affaire à ses véritables proportions. Il en est de même pour les allégations de Pero Menendez de Avilès concernant les excès commis par les Français lors de l'occupation de La Havane.

Les exploits de l'armée de mer huguenote, constituent l'aspect le moins connu de la troisième guerre de religion, feront, l'année prochaine, l'objet d'une étude particulière. C'est pourquoi, cette fois-ci, le *Bulletin* se borne à reproduire la lettre de Pero Menendez de Avilès, sans commentaires d'aucun genre en ce qui concerne le fond de la question.

Colonel JEAN DE PABLO.

Lettre du Général PERO MENENDEZ DE AVILÈS à PHILIPPE II

1. — *L'original*

Uno de los mejores corsarios que hay en Francia y Inglaterra, que ellos llaman el capitan Sore y nosotros Jacques Soez, que solia ser almirante con Pie de Palo, y lo era cuando ganó la Palma y saltó en tierra con 300 hombres y estuvo veinte y tantos dias en ella, por differencias con el mesmo Pie de Palo, su general, despues de recogido a la armada, se fue con un solo navio a las Indias con hasta cien arcabuceros y cincuenta marineros, y aun dicen que no fueron tantos, y ganó en las Indias, sin juntarse con otro corsario, la Margarita, y la Burburata, rio de la Hacha y Santa Marta, y la Yaguana en la Española, y la Habana, que habia entonces en ella doscientos vecinos, y ganó la fortaleza con diez y seis piezas de artilleria de bronce, y abrasó todos estos puertos matando mucha gente, y en la Habana con sus propios manos degolló treintas personas de las principales. Y en todas estas guerras de los luteranos, desde el principio dellas le nombró el principe del Conde por Capitan general de la mar contra los católicos y para defender los herejes, y el mesmo principe del Conde y la reine de Inglaterra estaban conformes de enviarle a las Indias con gruesa armada para señorearlas, y por muerta del dicho principe del Condé se dejó de efectuar esto. Y como el principe murió, quedo sirviendo el mismo oficio de Capitan general por la princesa de Bearne y reina de Inglaterra ; y la de Bearne le hizo un galeon de quinientas toneladas : hechizo de guerra.

muy bueno, que él traia por capitana, y llamaba la *Princesa*, por sur ama ; con lo cual y con los mas navios que traia, anduvó lo más del tiempo costeando en el canal de Flandes, enviaba á vender á Inglaterra las presas que tomaba y era muy favorescido de la Reina y de sus ministros ; y por engaño, debajo de paz, tomo dos naos venecianas con muy gran artilleria de metal, la una de ellas de mas de ochocientos toneladas ; fuese a la Rochela y bastecióse y tomó ostros seis naos de dioscientas cincuenta y trescientas toneladas ; y con todos los nueve navios, muy armados, artillados y bastecidos salió a Cabo de San Vicente donde aguardó como veinte dias las flotas. Se pasó la vuelta de la isla de la Madera, donde hizó muchos robos en navios portugueses, y sobre la Palma tomo un galeon de Portugal que iba al Brasil, y otros navios ; degolló en él mas que quinientas personas y muchos Teatinos ; sólo dejo seis muchachos vivos ; aportó con cuatro navios de su armada a la Gomera a tomar agua, leña y carne, y por ruego de D. Diego, senor de aquella isla, que no se la pudó impedir, dejó los muchachos y se fué luego.

---

2. — *Version française*

Un des meilleurs corsaires de France et d'Angleterre, appelé par eux capitaine Sore et par nous Jacques Suez, qui d'habitude est amiral avec Jambe de Bois (1) et le fut lors de la prise de la Palma (2), où il débarqua avec 300 hommes pour y rester vingt et quelques jours. Par suite d'un désaccord avec ce même Jambe de Bois, son général, après s'être séparé de l'escadre, il s'en fut avec un seul navire aux Indes, avec environ cent arquebusiers et cinquante mariniers. On dit même que leur nombre était moindre. Sans se joindre à d'autres corsaires, il s'en fut à la Margarita (3), à la Borburata (4), à la

---

(1) François le Clerc, capitaine de l'armée de mer royale, un des hommes de mer des plus habiles du XVIe siècle. « **Toujours des premiers à l'abordage ; il a esté grandement mutilé de ses membres et un de ses bras fortement endommagé, ne laissant toutefois pour cela son service** », assurent les Mémoires de Pierre Mangon. François le Clerc fut annobli par Henri II en 1555.

(2) L'île de la Palma.

(3) L'île Margarita ; île de la mer des Antilles, sur la côte du Venezuela, auxquelles elle appartient à présent.

(4) Ville maritime de Venezuela, sur la côte sud-est du **Golfo Triste** de la mer des Antilles.

rivière de la Hacha (1), à Santa Marta (2), à la Yagüena (3), et à la Havane, où il y avait alors deux cents habitants et prit la forteresse avec six pièces d'artillerie de bronze et mit le feu à tous ces ports en y tuant beaucoup de gens et il égorgea à la Havane de ses propres mains plus de trente personnes des plus importantes. Et en toutes ces guerres des Luthériens depuis le début, le prince de Condé le nomma capitaine général sur mer contre les catholiques et pour défendre les hérétiques et le même prince de Condé et la reine d'Angleterre étaient d'accord pour l'envoyer aux Indes avec une grosse escadre pour s'en rendre maître, ce qui ne put se réaliser par suite de la mort du dit Condé. Et comme le prince Condé était mort, il fut maintenu dans la même charge de capitaine général par la princesse de Béarn et la reine d'Angleterre ; la Béarnaise lui fit cadeau d'un galion de cinq cents tonneaux, butin de guerre très bon qu'il fit bateau amiral et qu'il nomma *Princesse* pour la reine (4). Avec celui-ci et les autres navires il croisa la plupart du temps sur les côtes du canal de Flandres et il envoya en Angleterre, pour les vendre, les prises qu'il fit et il était très en faveur chez la reine et ses ministres. Par tromperie et sous prétextes pacifiques, il captura deux nefs vénitiennes avec une grande artillerie en métal, dont une de plus de huit cents tonneaux. Il s'en fut à La Rochelle pour se ravitailler et prendre encore six navires de deux cent cinquante et trois cents tonneaux et avec ces neuf bateaux très armés, artillés et bien ravitaillés il alla au Cap Saint-Vincent (5), où il croisa environ vingt jours. Il doubla l'île de Madère où il captura de nombreux navires portugais et à la hauteur de l'île de la Palma il prit un galion portugais se rendant au Brésil, ainsi que d'autres navires. Il y égorgea plus de cinq cents personnes et de nombreux jésuites, en ne laissant que six garçons en vie. Il aborda avec quatre navires de son escadre à la Gomera (6) pour s'y ravitailler en eau, bois et viande et c'est à la prière de Don Diego, maître de cette île, qui ne put pas l'en empêcher, qu'il y laissa les garçons et s'en fut.

---

(1) Fleuve de l'Etat de Magdalena (Etats-Unis de Colombie).

(2) Ville maritime de la Colombie ; un des plus anciens établissements espagnols en Amérique.

(3) Port-au-Prince ; ville maritime de l'île de Haïti.

(4) Jeanne d'Albret, reine de Navarre.

(5) L'extrémité le plus avancé de l'Europe vers le sud-ouest, le **Promontorium Sacrum** des Romains.

(6) Ile de l'archipel espagnol des Canaries.

II

Un Pasteur épiscopalien sous le Premier Empire

Isaac DURAND

L'épiscopalisme, en France, sous le Premier Empire, est un sujet fort mal connu (1).

J'ai réuni, touchant cette question, un assez grand nombre de textes ; la plupart sont d'esprit semi-épiscopalien plutôt qu'épiscopalien : ils proposent, à côté de « présidents » dotés de pouvoirs étendus, des conseils élus (2). Il existe cependant quelques documents d'un caractère plus franchement épiscopalien : c'est l'un de ceux-là qui est publié ci-après (je réserve le problème, délicat, des origines de ces tendances).

---

(1) Textes épiscopaliens déjà publiés ou analysés : ceux du pasteur Simon Lombard (datant de 1803-1804) publiés par J. Barral, Du Désert au Réveil, Dieulefit, 1938, p. 226-229 et 236-238 ; ceux de Daniel Encontre (datant de 1810 à 1814) analysés et cités par D. Bourchenin, D. Encontre, P. 1877, p. 82-94 (dates parfois inexactes : la lettre citée p. 86-88, que Bourchenin paraît croire de 1814, date en réalité de déc. 1810) ; aussi bien Bourchenin que M. Barral ont cru l'épiscopalisme de leur héros, chose exceptionnelle. L'historien qui a le mieux indiqué l'importance de la question est C. Dardier, dans un bref paragraphe de sa biographie de Gasc (P. 1876), p. 324-325. L'Histoire Ecclésiastique de E.-G. Léonard (P. 1940, p. 226-231) semble, pour cette période, un travail moins original que pour le XVIIIe siècle.

(2) C'est un tel système que, de 1802 à 1811, a préconisé à plusieurs reprises, Olivier-Desmont (1744-1825) — pasteur-président, à partir de 1802, du Consistoire de Nîmes — qui n'a pas encore trouvé d'historien. Les documents (ils sont à Nîmes et à Genève) montrent qu'Olivier-Desmont jugeait le système compatible avec la réunion de synodes, assez espacés dans le temps.

L'auteur de ce texte est le pasteur Jacques Isaac Malignas-Durand (vers 1743-1830), dont la carrière paraît, dans ses grandes lignes, avoir été la suivante (3).

Né vers 1743 (4) ; pasteur dans les Basses-Cévennes (5) ; ensuite à Marseille jusqu'à la Terreur (6) ; après la loi de Germinal an X (avril 1802), réside à Monoblet (Gard) et préside le Consistoire de Lasalle ; quitte cette Eglise pour celle de Ganges (Hérault) au début de 1804 (7) ; préside ensuite (1804-1809) le Consistoire de Ganges (8) ; se retire à Monoblet (9) ; y meurt le 19 février 1830, à 86 ans (10).

Au moins à partir de 1805, Isaac Durand était connu pour être épiscopalien ; le 6 août 1805, Rabaut-Dupui écrit une lettre « au pasteur de Ganges », qui est une critique de l'épiscopat (11).

---

(3) Je n'ai pas recherché systématiquement les documents permettant de reconstituer cette carrière ; les points essentiels se trouvent cependant établis. Ne pas confondre Isaac D. avec Jean Durand (pasteur de Roquecourbe (Tarn), puis (1817) de Castres, mort en 1845 à 92 ans, voir France Prot., 2e éd., V 1010) ni avec Jacques-François Durand, beaucoup plus connu, le professeur de Lausanne (1727-1816, voir ibid., V 1007).

(4) Il est mort, à 86 ans, au début de 1830 : voir note 10.

(5) Les Synodes du Désert le mentionnent en 1773 et 1776 ; sa signature apparaît dans les registres d'Anduze de 1769 à 1775 (BSHPF, 1898, p. 490) ; en 1776 il bénit à Monoblet le mariage de son collègue Jacques Molines (ibid., 1899, p. 242 note).

(6) Répertoire (de Rabaut-Dupui), 1807, p. 244 ; j'ignore à partir de quand il fut pasteur de Marseille.

(7) Son départ suscita les protestations du Consistoire de Lasalle (B.P.F., coll. Coquerel, n° 323, F^os 65, 69-70) — auquel Portalis donna tort le 28 avril 1804 (Arch. Nat. F 19 registre 1754).

(8) Il démissionna en nov. 1809 (Arch. Nat., F 19 registre 1758) ; le pasteur Jean-Silva Blachon, alors à Anduze, confirme le 17 avril 1811 (lettre citée ci-dessous, note 13) que Durand n'exerçait plus à cette date.

(9) Les Archives du Christianisme, 1821, p. 29-31, publièrent une méditation de lui, datée de Monoblet ; elles le qualifient d' « ancien pasteur » « respectable » (il avait près de 80 ans).

(10) Arch. du Christianisme, 1830, p. 239.

(11) B.P.F., coll. Coquerel, n° 321, F^os 47-49 (copie) ; répond, semble-t-il, à une lettre de Durand que je n'ai pas retrouvée.

En octobre 1807, Durand envoie à Olivier-Desmont le mémoire ci-après (12).

Le 17 avril 1811, il conservait, écrit Blachon, les mêmes idées (13) : Blachon ajoute, pour les expliquer, un motif social assez curieux, qui n'était pas indiqué dans le mémoire de 1807 (14).

⁂

MÉMOIRE D'OCTOBRE 1807 (15)

La loi de Germinal a laissé les Eglises Réformées « isolées et indépendantes comme elles étaient » (16) ; *cette forme est aussi nuisible aux intérêts de l'Etat qu'à ceux des Eglises.* « L'établissement de l'épiscopat me paraîtrait le plus conve- « nable et le plus utile parce qu'il mettrait l'Eglise Réformée « en rapport avec la forme du gouvernement, avec la forme « de l'Eglise Romaine, serait dans le temps futur un achemi- « nement à une heureuse réunion (17), donnerait en attendant « du relief, exciterait une grande émulation, et produirait « divers avantages importants.

---

(12) Arch. Consist. de Nîmes, C 19, pièce 1 ; date : oct. 1807 ; Olivier répondit le 1er nov. ; un autre mémoire, coté C 10, a été attribué à Durand par l'archiviste du Consistoire ; cela semble une erreur (idées différentes).

(13) Blachon à L. de Végobre (Arch. de la Cie des Pasteurs de Genève, liasse P 36, pièce 53 ; Genève avait lancé une vaste enquête à la fin de 1810, au sujet de l'organisation ecclésiastique).

(14) ... « M. Durand persiste dans son opinion pour l'Episcopat :
1) pour nous mettre sur la ligne du clergé catholique.
2) pour être en rapport avec la forme du gouvernement.
3) pour acheminer à la réunion des Cultes.
4) parce que des enfants de grandes maisons embrasseraient l'état ecclésiastique ».

(15) Un mémoire d'esprit analogue avait été envoyé à Portalis le 24 août 1807 par le pasteur L. Buisson (ou Dubuisson), président du Consistoire du Mas d'Azil (Ariège) : Arch. Nat., F 19 10.173 ; je le juge moins intéressant car Buisson était en conflit avec certaines Eglises du ressort de son Consistoire, ce qui semble expliquer ses idées.

(16) Les parties citées textuellement sont placées entre guillemets ; les parties résumées sont en italique.

(17) Au sujet de l'idée de « réunion » des Eglises à cette date, consulter Kromayer. Projets de Réunion sous Napoléon, Strasb., 1847, p. 18-39, et Chanoine Bindel, L'Eglise Impériale, P. 1940, p. 116-117.

« Si on juge cet établissement impraticable, il faut chercher « un autre mode, mais qui soit calqué sur la forme actuelle « des Eglises.

« L'établissement des comités me paraît s'écarter du « but (18), parce qu'il présente un corps dans un autre corps, « et qu'il me paraît qu'on doit se proposer le perfectionne- « ment du corps existant.

« En général il ne faut point établir des corps sans une « nécessité urgente, parce qu'ils ont tous une tendance à « l'esprit de domination.

« La loi du 18 Germinal n'établit dans la forme de l'Eglise « Réformée que des Eglises Consistoriales et des Présidents. « Donner de l'extension à l'un et à l'autre, c'est aller au but « sans s'écarter du principe.

« En partant de cette idée simple, j'estime qu'on devrait « demander (au gouvernement) d'ériger un nombre déterminé « d'Eglises Consistoriales en Eglises de la première classe, et « leurs Présidents en Présidents Supérieurs ».

Il y aurait six à huit Eglises de 1re classe.

« Toutes ces Eglises iraient se résoudre dans l'Eglise Consis- « toriale de Paris, centre de toutes les autres ».

Pour les affaires locales, les Eglises correspondraient avec l'Eglise de 1re classe, et celle-ci avec le gouvernement. Pour les affaires générales, les Eglises de 1re classe, après avoir pris l'avis des Eglises subordonnées, correspondraient avec Paris, et Paris avec le gouvernement. « De cette manière la plura- « lité irait se confondre dans l'unité, l'ordre présent serait « maintenu mais perfectionné, la machine maintenant en ar- « rêt recevrait un mouvement doux et régulier, et les opéra- « tions du gouvernement seraient simplifiées. »

Les Eglises de 1re classe n'auraient d'autorité que pour « les affaires administratives, la discipline, les objets de forme », *nullement en matière dogmatique :* « elles seraient chargées au contraire de conserver dans son intégrité la Foi reçue ».

---

(18) Durand fait allusion ici à une circulaire toute récente (sept. 1807) de Rabaut-Dupui aux Consistoires (cette circulaire ne figure pas dans la collection Coquerel ; un exemplaire à Montauban, Arch. Consistoriales, D 2, pièce 17 ; un court fragment en a été publié par F. Puaux dans la Rev. Chrétienne, 1877, p. 466) : elle propose (à Paris) un « Comité Central » ; et des « Comités Particuliers ».

Le gouvernement serait prié d'augmenter le traitement des Présidents Supérieurs.

« Par une suite de cet ordre de choses, nous obtiendrions « la réalité de l'épiscopat sans en avoir le nom ».

Nîmes serait Eglise de 1re classe.

***

CONCLUSION

Comme on le sait, les idées d'Isaac Durand, non plus que celles d'Encontre et d'Olivier Desmont, personnages plus influents, ni celles des assez nombreux pasteurs et laïcs qui préconisaient — organisation d'esprit luthérien — l'établissement de Consistoires Généraux, n'ont abouti : elles se sont heurtées d'une part à l'indifférence du gouvernement, d'autre part à l'opposition des Réformés les plus fidèles à la tradition de leurs Eglises (19).

Daniel ROBERT.

---

(19) De cette opposition, le Consistoire de Genève recueillit, en 1811, d'assez nombreux témoignages (Genève, Arch. de la Cie des Pasteurs, liasse P 36) ; de même que, en 1814, Encontre (Bourchenin, p. 92-93).

CHRONIQUE LITTÉRAIRE ET COMPTES RENDUS

Jean Ehrmann, *Antoine Caron, peintre à la Cour des Valois (1521-1599), avec une introduction de Paul-André Lemoine, membre de l'Institut.* Paris-Lille, Droz-Giard, 1955, in 4°, 60 p. et 48 repr. hors-texte.

Le « Bulletin » a signalé en 1948 et en 1951 les travaux de MM. G. Lebel et J. Ehrmann sur Antoine Caron. Après d'autres études, M. Ehrmann vient de publier un ouvrage, clair comme un rapport à un conseil d'administration et, pour la première fois, il est possible d'avoir une vue d'ensemble sur l'activité d'un artiste qui a été le plus important auprès des Valois à l'époque des guerres de religion. Voici le bilan.

Né à Beauvais, Caron travaille à Fontainebleau déjà sous François Ier ; il y est signalé vers 1540-1550 et avant 1560, puis lorsque disparaissent les maîtres italiens, il prend la première place ; il doit participer à l'entrée de Charles IX à Paris en 1561, entrée qui sera remise à 1571, et à celle des Polonais en 1573 ; il est juré de sa corporation en 1575, il participe aux fêtes des noces du Duc de Joyeuse en 1581 ; il est célébré par Dorat et Louis d'Orléans ; il meurt en 1599.

Voilà en gros ce que les documents nous disent. Mais pour connaître Caron, nous avons maintenant plusieurs peintures. Son idéal est celui de la Pléiade et de l'Académie de Baïf. Il comprend de mieux en mieux les formes de l'art antique et de la Renaissance italienne ; il utilise les thèmes humanistes, mais avec une tendance caractéristique de la Renaissance française à tout transposer, à interpréter les données anciennes ou étrangères comme des allégories ou des symboles pour en tirer une leçon, une morale utile aux Français de son temps. Tel est le cas pour les Triomphes du printemps, de l'été et de l'hiver, qui appartiennent à une ou deux suites de saisons ; le Triomphe de l'hiver par exemple est aussi une allégorie de l'architecture, maîtresse des arts. D'autre part, il a peint des Massacres des triumvirs : la version la plus ancienne qui soit conservée et qui est influencée pour l'architecture par le Flamand

Vredeman de Uries est sans doute contemporaine du triumvirat formé en 1561-1562 par le Connétable de Montmorency, le Maréchal de Saint-André et le Duc de Guise. La seconde, plus tardive, a pour cadre une Rome antique faite d'emprunts aux gravures éditées par Lafreri. L'une et l'autre symbolisent la répression de l'hérésie et dans la suite des Rois de France, un dessin célèbre le massacre de la Saint-Barthélemy. M. Ehrmann observe que le thème est à la mode avant les guerres de religion, grâce à la traduction des guerres des Romains d'Appien qui paraît en 1544 et qui est souvent rééditée. Les humanistes et les artistes ont habitué les esprits aux horreurs des guerres civiles et leurs descriptions et leurs images ont ainsi exercé une influence sur la vie politique.

D'autres peintures sont encore à retenir. L'Apothéose de Semelé avec son éclairage nocturne, les Astronomes, allusion probable à une éclipse, celle de 1571 ou celle de 1574 avec des emprunts à Raphaël, Auguste et la Sibylle de Tibur, thème médiéval renouvelé par le cadre antiquisant et des détails réalistes, (une vue de Paris, la cour d'Henri III et de Catherine de Médicis). Plus tardifs, un Carrousel nocturne avec un éléphant, des amazones, des Turcs est une allégorie des dangers de la puissance royale, si elle est accaparée par l'hérésie et le Martyre de Thomas More vers 1590 est une œuvre de propagande contre l'Angleterre et l'anglicanisme. Enfin dans une composition déjà classique où la beauté des couleurs s'allie à un sentiment très vif de la nature, Abraham qui remet à Melchisédec la dîme du butin et en reçoit le pain et le vin célèbre Henri IV vainqueur et réconcilié avec l'Eglise. M. Ehrmann signale encore un Cortège funèbre de l'Amour acquis en 1954 par le Louvre, mais il hésite à admettre l'attribution. Si cette œuvre qui a fait partie de l'exposition Triomphe du Manièrisme à Amsterdam en 1955 est vraiment de Caron, elle pourrait mener à de nouvelles découvertes.

Après le peintre, le dessinateur. Nicolas Hoüel avait fait faire pour la reine deux manuscrits ornés de dessins et ceux qui sont conservés sont en partie de Caron ; la première suite est celle de l'Histoire des Rois de France, la seconde, celle d'Artémise, veuve du Roi Mausole et elle sert de cartons à des tapisseries qui seront encore tissées au XVIIe siècle, car Artémise est prétexte à glorifier tour à tour, trois Reines de France veuves, Catherine et Marie de Médicis et Anne d'Autriche. M. Ehrmann signale d'autres dessins, une Flagellation du Christ, des triomphes, des fêtes, des cavaliers royaux ou princiers. D'autres, encore inédits, sont à Stockholm. Un dessin de fête sur l'eau a servi à l'une des tapisseries de la célèbre suite des Fêtes des Valois conservée à Florence : cette suite pose de multiples problèmes qui ont été abordés par l'auteur dans un

article de la « Revue des Arts » en 1952 et dans une communication faite au Colloque des Fêtes de la Renaissance à Royaumont en 1955. Il semble démontré que cet ensemble a été tissé dans les Pays-Bas en l'honneur de leur éphémère protecteur le Duc d'Anjou vers 1582 ; de nouvelles découvertes très importantes vont confirmer l'hypothèse de M. Ehrmann et mettre en pleine lumière le rôle de Caron. L'influence de ce dernier se manifeste non seulement sur les tapisseries, même à l'étranger, mais aussi sur les dessinateurs et graveurs français. Le beau livre des Images de Philostrate paru en 1614 est illustré par des gravures dont plusieurs sont faites d'après ses inventions. Les gravures qui illustrent les Métamorphoses d'Ovide dépendent aussi de lui.

La partie la plus neuve du travail de M. Erhmann concerne les portraits de Caron. On savait qu'il en avait exécuté, mais on ne savait pas préciser son style. Sans doute dans quelques peintures, on devine parmi la foule Henri III ou Catherine de Médicis et, dans un dessin, Artémise a les traits de la reine. Un autre dessin réunit Henri II et la reine et les visages sont très étudiés, très ressemblants ; on notera qu'ils sont collés sur deux autres qu'on devine par transparence et que le visage de la reine est plus jeune dans la version primitive. Si ce document fait remonter haut dans le temps l'activité de Caron comme portraitiste, une gravure permet de la connaître à la fin de sa vie, celle d'Henri IV à cheval exécutée en 1600 par Voenius : « Anthonius Caron inventor ». L'effigie doit être rapprochée des trois beaux dessins du Musée Condé à Chantilly, de Charles IX, du duc d'Anjou, de Henri III, tous trois à cheval, mais le visage même de la gravure offre des analogies évidentes avec un portrait au crayon qui doit être rendu à l'artiste. Ce dessin même a servi de base au portrait gravé par Thomas de Leu, le propre gendre de Caron, qui, très souvent copié ou démarqué, est le point de départ de l'iconographie du Roi à partir de 1600. Partant de cet ensemble, M. Erhmann propose de rendre à Caron des crayons et des peintures, comme ceux de Babon de la Bourdaisière et surtout le portrait d'Henri IV jeune, peint vers 1569, qui aurait été donné par le Roi à Agrippa d'Aubigné et que les descendants du poète ont légué à la Bibliothèque de Genève : ces attributions mèneront à d'autres.

Le livre de M. Ehrmann est un bilan précieux, splendidement illustré et le plus bel éloge qu'on en puisse faire est que, non content de ressusciter Caron, il mènera à de nouvelles découvertes sur l'art au temps des Valois et des guerres de religion.

François-Georges Pariset.

Jacques Betz, *Bartholdi,* Paris, Editions de Minuit, 1954, gd in-8°, 286 p. et ill.

Notre époque retient de Bartholdi, le Lion de Belfort et la statue de la Liberté et elle voit dans ces œuvres le type même de la sculpture officielle de la IIIe République. Cette vue un peu sommaire devra être revisée grâce à l'ouvrage entraînant et bien documenté de M. Jacques Betz, bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale et Colmarien comme son héros.

Grand travailleur, célèbre déjà sous le second Empire, Bartholdi a laissé une œuvre abondante et plus variée qu'on le croit avec de la fantaisie et le goût du détail réaliste, voire populaire. Il a exécuté de nombreux portraits dont plusieurs sont ceux de personnalités protestantes. Bartholdi en effet était d'une famille protestante alsacienne où l'on compte plusieurs pasteurs. Né en 1834, bientôt orphelin de père, il a été élevé par sa mère, une femme intelligente, cultivée, très pieuse qui ne mourra qu'en 1890. Les obsèques seront faites au temple de la rue Chauchat. Très vite, le jeune artiste perce et il exécute par exemple pour Colmar, le monument de l'Amiral Bruhat entouré de figures comme ce nègre d'Afrique à l'expression profonde et triste qui frappera Albert Schweitzer dans sa jeunesse si fortement qu'il a contribué à fixer sa carrière. Après la guerre de 1870, Bartholdi jouera un rôle important dans les milieux artistiques et aussi dans cette colonie alsacienne installée en France, mais ne perdant pas contact avec l'Alsace, acharnée à maintenir vivant en France le souvenir de la province perdue et celui de la mère patrie en Alsace et si comme d'autres compatriotes éminents, il a fait partie de la loge Alsace-Lorraine, c'est le pasteur Roberty qui préside à ses obsèques en 1904 et qui prononce une allocution dont M. Betz reproduit une partie. Un art peut-être périmé, une époque révolue certes, un milieu disparu, mais pourtant encore très proche de nous et à qui M. Betz sait rendre la vie.

François-Georges Pariset.

François Daulte, *Frédéric Bazille et son temps,* Genève, Cailler, 1952, in-8°, 158 p. et ill.

En 1920 déjà, Henri Focillon considérait Frédéric Bazille mort en 1870, à 29 ans, non comme un débutant, mais comme un initiateur et un maître. Dans un beau livre, précis et sensible, une thèse de l'Université de Lausanne, M. François Daulte ne se contente pas de rassembler son œuvre et de préciser son art, il fait revivre son époque et les milieux où il a vécu ; il donne ainsi maints détails sur les artistes avec lesquels Bazille a travaillé et qui seront appelés après 1870 les Impressionnistes.

Nous signalons ici son travail parce qu'il pose le problème des relations du protestantisme et de l'art et celui de l'art protestant. Bazille était protestant. Il est né en 1840 à Montpellier où sa famille comptait et compte parmi les plus notables. Cette famille bourgeoise, mais très cultivée, d'esprit très ouvert, n'a pas contrarié la vocation de l'artiste. Bazille a pu toujours s'appuyer sur son affection, à preuve sa correspondance et ses fréquents séjours à Montpellier et dans le domaine de Méric où il a accompli la plus grande et la meilleure partie de son œuvre. Elle est restée fidèle à sa mémoire, gardant ses travaux et ses lettres et grâce à elle, M. Daulte a pu rassembler une documentation nouvelle qui nous éclaire sur le peintre, mais aussi sur un milieu provincial protestant très caractéristique.

Il y a plus. Lettré, musicien, bon camarade, courageux, allant au devant de la mort avec le sourire, Bazille est le paladin du pré-impressionnisme, et il y a dans son comportement maints traits qui sonnent protestant. De même pour son art. Pas de tableaux religieux sans doute, des projets pour une composition de Ruth et Booz, mais un travail lent, scrupuleux, réfléchi, le culte de la vérité et de la simplicité qui le mène, l'un des premiers à prendre en plein air, en pleine nature, le goût de l'harmonie, des figures calmes, une réserve, signe non d'indifférence, mais de vie intérieure. La réunion de famille sur la terrasse de Méric, peinte en 1867 et maintenant au Musée de l'Impressionnisme, avait frappé L. Gillet qui y notait « le double trait si fort des familles calvinistes, l'esprit de corps et le culte de l'individu ». Elle est pour M. Daulte, « le chef-d'œuvre de la bourgeoisie entendu moins comme une classe que comme une manière d'être, la synthèse d'une famille protestante de ce temps, avec son calme, sa rectitude, ses liens secrets ».

François-Georges Pariset.

Georges Livet, *Le Duc Mazarin, gouverneur d'Alsace* (1661-1713), Editions F.-X. Le Roux, Strasbourg-Paris 1954.

En préparant sa thèse sur les Intendants d'Alsace, M. Livet a rencontré souvent le Duc Mazarin. Celui-ci a été traité un peu comme une nullité par les historiens de l'Alsace, R. Reuss et Chr. Fischer. M. Livet n'a pas tenté une réhabilitation, impossible, du Duc, mais il a pu essayer d'expliquer la psychologie d'un homme maladroit, plein de préjugés, mais désireux de bien faire. Il a pu le faire grâce surtout à l'exploitation des archives inédites de Monaco dont le Prince descend, par les femmes, du duc et de la duchesse de Mazarin.

Propriétaire dans le Sundgau d'importants domaines, hérités de son oncle, le Cardinal Mazarin, le duc s'est préoccupé, consciencieusement et non sans intelligence, de ses devoirs de Seigneur, a songé à dater ces terres négligées d'un clergé plus qualifié, d'écoles pour garçons et filles, d'une justice équitable, a fait des arrangements avec ses sujets pour les intéresser à la remise en état des maisons, des champs et des vignobles restés en friche depuis la guerre de Trente Ans. Si sa ferveur religieuse, influencée par la Compagnie du Saint-Sacrement, dont il n'a pourtant pas fait partie, ne se heurtait là nulle part à la tradition catholique de la région, il n'en a pas été de même dans les villes libres sur lesquelles le duc devait exercer une haute surveillance en qualité de grand-bailli de la Préfecture de Haguenau. S'il s'entendait bien avec les petites cités restées ou redevenues catholiques, il brusqua dès 1664 des villes telles que Colmar ou Munster où le protestantisme était prépondérant. On peut rappeler qu'à Munster, à ce moment, l'abbé Marchand tentait de vivre en bonne intelligence avec la ville libre farouchement protestante, dans le territoire de laquelle son abbaye menait une existence assez précaire.

Le duc tenta donc de pratiquer, dès son entrée en fonctions, la politique religieuse hostile à tous les hérétiques, protestants ou juifs, que la Cour n'adoptera qu'après la Révocation de l'Edit de Nantes. Il n'eut pas la souplesse nécessaire pour ne pas tenter, dans des territoires dont le statut politique était encore incertain, d'en appeler à la Diète d'empire contre les décisions de leur nouveau Protecteur, le roi de France. Aussi fut-il souvent désapprouvé par la Cour, alors encore plus prudente, qui, en fin de compte, l'éloigna en 1673 d'une région dont pourtant il conserva, pendant 40 ans encore, le titre de gouverneur.

Ce titre équivalait à celui de chef militaire de la province, en qualité de gouverneur particulier des forteresses de Brisach et de Philippsbourg et de grand-maître de l'artillerie. Mais Louvois, au département duquel passa l'Alsace, n'avait pas confiance en les qualités d'homme de guerre du duc, à un moment où la situation politique devenait tendue et nécessitait l'entrée en activité d'hommes plus capables et plus énergiques tels que Turenne.

Les avatars conjugaux du duc, tristement célèbres, sont l'objet du chapitre spécial où la mésentente des époux apparaît comme un exemple du début du conflit entre les idées dévotes et émancipées dans les âmes du XVIIe siècle. Une riche collection de lettres et de documents permet de suivre de près les différentes activités du malheureux duc, devenu gouverneur « sans fonctions, ni résidence ».

H. STROHL.

FERRIÈRES (Gabrielle). *Jean Cavaillès, philosophe et combattant, (1903-1944), avec une étude de son œuvre par Gaston Bachelard.* Paris, Presses Universitaires de France, 1950, 236 p. et une photo.

Une famille protestante aux multiples alliances. L'enfance dans le Sud-Ouest près d'un père militaire et d'un oncle universitaire. L'Ecole Normale et son groupe chrétien, le cercle des études missionnaires dirigé successivement par Cavaillès, Charles Le Cœur, mort au combat, et Jacques Monod, mort au maquis. L'agrégation, la bourse Rockefeller et l'étranger, l'Allemagne, la nomination à la Faculté des Lettres de Strasbourg, puis, en 1941, à la Sorbonne, des travaux dont G. Bachelard dit la portée et l'arrestation ne permet pas d'achever le dernier. Cavaillès avait été fait prisonnier, il s'évade et très vite à Clermont-Ferrand, où il a repris ses fonctions de professeur, il s'entend avec des amis, rédige des tracts de « Libération », organise une chaîne de renseignements, des cellules. Il est arrêté, il s'évade et c'est alors que commence une existence prodigieuse : le métier de professeur et plusieurs identités, les cours qu'il faut faire et les voyages incessants et même une mission à Londres. Cavaillès étend toujours davantage ses services et ses responsabilités, il crée un réseau belge et hollandais et ici intervient un ménage pastoral, celui des F... Il est arrêté et il sera exécuté à Compiègne en janvier 1944.

Telle est la trame du livre de Mme Gabrielle Ferrières, la propre sœur de Cavaillès. Les souvenirs personnels de l'auteur. allant de l'enfance à la Résistance et les Ferrières seront aussi arrêtés, des lettres, des détails fournis par les amis lui donnent une vie étonnante. Mais il s'y ajoute aussi une affection qui augmente son émotion : Cavaillès avait le don de l'amitié et il s'est dévoué à en mourir, mais il savait créer des dévouements. Au total, ce livre est un des plus beaux que je connaisse sur la Résistance, un des plus révélateurs aussi sur une famille française de notre temps.

François-Georges PARISET.

Eventail de l'histoire vivante. Hommage à Lucien Febvre. Paris, Colin, 1953 [1954], 2 vol. gd in-8°, 452 p. et 468 p.

Ces deux volumes ont été récemment présentés à Lucien Febvre au cours d'une cérémonie qui réunissait ses amis et ses disciples. Parmi les allocutions prononcées, les plus pénétrantes ont été celles du Professeur Le Bras et du Professeur Fernand Braudel, à qui on doit en guise de préface une « Présence de Lucien Febvre », si entraînante et si juste que chaque mot porte.

A ces témoignages, notre Société se doit de participer. Elle n'oublie pas que c'est grâce à la vigilance de Lucien Febvre que le Centre National de la Recherche Scientifique s'est penché sur une détresse provoquée par la guerre. Cette marque d'intérêt, Lucien Febvre l'a donnée discrètement, spontanément parce qu'il lui paraissait indispensable que, pour les études historiques et le rayonnement scientifique le Bulletin fut continué et dans le même esprit, avec les mêmes tendances que par le passé. Il a tenu aussi à nous apporter son appui au cours de l'une de nos séances annuelles, en des termes qui marquent notre devoir. Nul opportunisme de sa part, aucune arrière-pensée mais la fidélité à une ligne de conduite, car le maître a toujours recommandé à ses étudiants — et ceux de Strasbourg s'en souviennent encore — notre collection du Bulletin comme la plus propre à faire comprendre le XVI[e] siècle et la Réforme. Faut-il d'autre part rappeler ses travaux sur la Franche-Comté et la Réforme, son article de 1929 sur les origines de la Réforme française, ses livres sur Luther, la religion de Rabelais, Marguerite de Navarre et de très nombreux articles et comptes rendus qui touchent aux problèmes religieux et à la Réforme, et dont la réunion même partielle en un volume est souhaitable : on y retrouverait cette alliance de la science avec une sorte de feu enthousiaste et une sympathie chaleureuse pour les êtres et les idées qui est le secret de son enseignement et de son influence.

Cette influence, les deux volumes offerts par les amitiés d'historiens linguistes, géographes, économistes, ethnologues, en sont la meilleure preuve. Parmi ces contributions, il en est qui intéressent le Bulletin, celles de J. Schneider sur Chansonnette, jurisconsulte et humaniste messin, qui avant d'être au service de la maison de Lorraine, a professé à Bâle et a connu Erasme et les nouvelles doctrines, celle de Ph. Dollinger sur la tolérance à Strasbourg ou plutôt sur la « modération » des magistrats et des réformateurs qui a permis à la ville d'accueillir tant de réfugiés, celle de G. Zeller, sur les marchands capitalistes de Metz et de la Lorraine au XVI[e] siècle, comme Antoine Goz, acquis à la Réforme et homme d'affaire du Cardinal de Lorraine, évêque de Metz.

Retenons encore l'étude de Léon E. Halkin « De l'excommunication au bûcher » et une autre de G. Le Bras sur l'excommunication des clercs par les laïques. De son côté M. Emile-G. Léonard, publie un mémoire sur la formation d'une société protestante au Brésil et nous signalerons à son sujet que M. P. Leuilliot a donné dans *l'Année Sociologique* (1955, p. 3786), un compte rendu très nourri de son livre sur le Protestant français avec une bibliographie très vaste et très utile qui atteste l'intérêt porté à l'ouvrage.

François-Georges PARISET.

Images du passé protestant français, une plaquette 64 p. Editions de la Société Centrale, 47, rue de Clichy, Paris-9ᵉ, 1955. 400 francs.

L'Eglise Réformée de France est entrée dans une période où elle doit commémorer de grandes dates. En 1955, c'est le quatrième centenaire de l'Eglise Réformée de Paris. Le président actuel du Conseil National de l'E.R.F., M. le pasteur Pierre Bourguet, un des membres de notre Comité, connaît toute la valeur de l'histoire. Aussi a-t-il encouragé et aidé l'actif secrétaire général Paul Conord à composer, avec le concours du professeur Albert-Marie Schmidt, ce petit ouvrage, fait principalement d'images et aussi de quelques textes, mais tout cela authentique et choisi avec goût.

On y trouve, par exemple, se rapportant plus précisément à la commémoration de 1555 : un fragment du plan de Paris de du Cerceau, contenant l'emplacement de la rue Visconti, avec les premières maisons construites ; et deux passages de Théodore de Bèze, relatifs à l'installation de l'église ayant pour pasteur Jean le Maçon, dit La Rivière.

On ne saurait trop louer les auteurs de cette élégante plaquette, tirée sur beau papier, d'avoir voulu familiariser le protestant moyen avec l'usage du document de première main, préférable à celui des histoires éloquentes, mais souvent trop élaborées.

Plusieurs de ces documents proviennent des collections de notre Société, qui reçoit aux dernières lignes une marque de gratitude.

P. P.

Marie de MELO-CHAVES, *Pionniers de la foi.* Adapté du portugais par Emile-G. LÉONARD, « La Cause », 165 p., 350 francs.

Depuis Villegaignon, il est arrivé au Protestantisme français de s'intéresser au Brésil — avec des fortunes diverses. Les échanges intellectuels ont contribué à ces relations, avec le sociologue Roger Bastide, le philosophe Arbousse-Bastide, l'historien Léonard. Ce dernier cherche aujourd'hui à intéresser le grand public de nos églises à ce christianisme conquérant sur un continent neuf, qu'est le mouvement de la Réforme là-bas.

Il a adapté avec brio un récit vivant et coloré. Aux confins Sud-Ouest de l'Etat de Minas Geraes, une vieille famille de « bandeirantes » portugais, après des revers de fortune et une énergique défense par le travail, découvre la Bible. La jeune fille, tout en tenant boutique, est institutrice, ouvre une Ecole du Dimanche. Les jeunes paysans sont avides de savoir ; tout est nouveau pour eux : livres, cartes...

Au second plan passent des personnages pittoresques : le curé intolérant, le brigand qui se convertit à l'heure de la mort, l'homme du portillon (farouche gardien d'un droit de péage, qui se trouve être un converti baptiste).

On s'étonne moins ensuite des résultats d'une propagande dont M. Léonard a pu dire dans son introduction que c'était « le plus grand succès que la Réforme ait remporté à l'époque moderne en pays de race blanche et de population catholique ».

Les bénéfices de la vente du livre permettront une contribution à un hôpital protestant au Brésil.

P. P.

CHRONIQUE

de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français

Les trimestres nous fournissent bien inégalement l'actualité de nos travaux et de nos manifestations. On nous pardonnera cette fois-ci de passer trop cursivement en revue certains faits importants, tant la moisson est grande. On ne peut que se réjouir cependant de voir l'histoire redevenir, semble-t-il, à l'ordre du jour chez nous.

Cela a commencé le 17 juillet par la coïncidence de deux grandes journées. A Noyon, c'était l'inauguration de la *Maison de Calvin* rénovée avec l'efficace et intelligent appui de la ville et de son maire, M. Granthomme. Notre président, M. Gabriel Puaux était naturellement là pour remettre aux autorités le nouveau musée ; M. Vergnet-Ruiz représentait l'administration des Beaux-Arts qui a si libéralement facilité l'organisation nouvelle, M. Paul Meyhoffer, le Musée de la Réformation de Genève et notre collègue M. Delteil a tracé le portrait de Calvin, d'après les derniers travaux.

La réunion annuelle du *Bois-Tiffrais* avait lieu en même temps, sous la présidence de M. Hugues. Elle a été présentée au public protestant par un compte rendu du pasteur Romane Musculus. M. le pasteur Jean Rivierre a donné la prédication, et le professeur Joubert une conférence historique.

Nous ne pouvons laisser terminer cette année universitaire 1954-1955 sans mentionner le plaisir que nous avons eu à voir s'organiser définitivement à Nîmes et se consolider ce comité local, qui peut désormais être donné en exemple à tous nos amis des autres régions protestantes. Sous la présidence d'honneur du Président du Conseil Presbytéral, il est dirigé par le délégué de la Société, M. Gibelin assisté de M. le pasteur Saussine et de Mlle A. Lavondès, le trésorier est M. Lacroix et le secrétaire M. Chastanier. Dès le début de l'année, le comité local nous faisait parvenir une contribution de 27.000 francs, indépendamment des dons et collectes de l'Eglise. La série des conférences s'est poursuivie avec un vif succès.

Inutile de décrire à nouveau une Assemblée du Musée du Désert, avec l'éclat que notre collège M. Hugues a su donner à cette tradition. Cette année la prédication a été prononcée par M. le pasteur Bernouilli de Lausanne. L'après-midi, M. Hugues a dû lire l'allocution de M. Berton retenu chez lui par la maladie. Notre collègue Raoul Stephan a adressé un pressant appel à la fidélité du peuple cévenol. Le vice-amiral Jaujard a fait entendre avec autorité la voix de la conscience patriotique protestante.

Nous arrivons à la célébration du 4e centenaire de la fondation de l'Eglise Réformée de Paris. Sous l'égide des Présidents des Consistoires luthérien et réformé, une séance commémorative a eu lieu dans notre grande salle, samedi 22 octobre, à 17 heures, introduite par M. le Président Pont et présidée par M. le Doyen de Félice. On a entendu successivement M. le pasteur Lovy, sur la diffusion des idées luthériennes, et M. le Professeur Albert-Marie Schmidt, de la Faculté des Lettres de Lille, qui a présenté spirituellement quelques « chansons » religieuses du XVIe siècle. La séance avait été précédée par une visite aux souvenirs protestants de la rive gauche.

Quant à la célébration proprement dite qui a eu lieu le dimanche matin au temple des Billettes, et à la Conférence du Professeur Jean Cadier à l'Oratoire, au milieu d'une grande affluence, nous manquons de place pour un compte rendu convenable et renvoyons à ceux qui ont paru dans la Presse protestante.

P. P.

COMMUNIQUÉ

Editions du Centre National de la Recherche Scientifique

PUBLICATIONS PERIODIQUES

Le Centre de Documentation du C. N. R. S. publie un « Bulletin Analytique » dans lequel sont signalés par de courts extraits, classés par matières, tous les travaux scientifiques, techniques et philosophiques, publiés dans le monde entier.

Le Centre de Documentation du C. N. R. S. fournit également la reproduction sur microfilm ou sur papier des articles signalés dans le Bulletin Analytique » ou des articles dont la référence bibliographique précise lui est fournie.

ABONNEMENT ANNUEL

(y compris table générale des auteurs)

3e partie (trimestrielle). *France*	2.500 fr.
Philosophie. *Etranger*	3.000 fr.
Sociologie. *France*	1.000 fr.
Etranger	1.200 fr.

Abonnement au Centre de Documentation du C. N. R. S.
16, rue Pierre-Curie, Paris 5e
C. C. P. Paris 9131-62. Tél. DANTON 87-20

PUBLICATIONS NON PERIODIQUES

Sciences Humaines :

COHEN M. et MEILLET A. *Les langues du Monde* (2e édition) .... 6.400 fr.

Cet ouvrage est mis en vente au Service des Publications du C. N. R. S. et à la Librairie Ancienne H. CHAMPION, 7, quai Malaquais à Paris. MM. les Libraires sont priés d'adresser leurs commandes à la librairie CHAMPION.

LEFEBVRE G. et TERROINE. *Recueil de documents relatifs aux Séances des Etats-Généraux de 1789* .	2.500 fr.
MANTOUX P. *Les Délibérations du Conseil des Quatre* (24 mars - 28 juin 1919).	
Tome I (relié pleine toile bleue)	1.800 fr.
Tome II (relié pleine toile bleue)	1.800 fr.
Ces deux tomes sont vendus ensemble au prix de.	3.200 fr.
MASSE HÉNON et GUILBAUD. *Stratégies et décisions économiques*	2.500 fr.
PELLEGRIN (Mlle). *La Bibliothèque de Visconti Sforza* (relié pleine toile crème)	2.400 fr.
TOURAINE A. *L'évolution du travail ouvrier aux usines Renault* (relié pleine toile grise)	1.200 fr.
La Musique Internationale de la Renaissance	1.800 fr.

COLLOQUES INTERNATIONAUX

Sciences Humaines :

I. *Pensée humaniste et tradition chrétienne aux* XVe *et* XVIe *siècles*	1.800 fr.
II. *Léonard de Vinci et l'expérience scientifique au* XVIe *siècle*	1.500 fr.
(Le colloque Léonard de Vinci est en vente aux *Presses Universitaires de France*).	
IV. *Nomenclature des écritures livresques du* IXe *au* XVIe *siècle*	660 fr.
V. *Musique et Poésie au* XVIe *siècle*	1.600 fr.
VI. *L'unification interne du droit privé*	800 fr.
VII. *Sociologie comparée de la famille contemporaine*	1.000 fr.

Renseignements et vente au Service des Publications du Centre Nationale de la Recherche Scientifique, 13, Quai Anatole-France, Paris VIIe. C. C. P. Paris 9061-11. Tél. *INV*. 45-95.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

Fondée en 1852, reconnue d'utilité publique par décret du 13 juillet 1870

On devient membre de la Société en souscrivant un abonnement au *Bulletin* ou en versant, une fois pour toutes, une somme de 10.000 francs.

Chèque postal de la Société : Paris, 407.83

BIBLIOTHEQUE ET MUSEE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS, fondés en 1865, installés en 1885 rue des Saints-Pères, 54 (72.000 volumes imprimés ; 12.000 manuscrits). *Conservateur :* M. le professeur Ph de FELICE

La Bibliothèque est ouverte : *lundi, mardi, mercredi, jeudi, de 2 heures à 5 heures.* (Métro et Autobus : St Germain-des Prés) ; elle est fermée du 14 juillet à fin septembre

MUSEE DU « DESERT » fondé en 1910 au Mas Soubeyran, par Mialet (Gard), par F. PUAUX et Edm. HUGUES.
Conservateur : P.-Ed. HUGUES. Délégué à la Conservation : M. le past. FLAMENT.

MUSÉE DES ÉGLISES DU NORD (Maison de Calvin), ouvert en 1930, Place Aristide-Briand, à Noyon (Oise). (Fermé provisoirement par suite de dommages de guerre).

MUSÉE DU VIVARAIS PROTESTANT (Maison de Marie Durand), au Bouschet-de-Pranles (Ardèche), ouvert en 1932.

MUSÉE DU BAS-POITOU, Fondation Bag , Le Bois Tiffrais, Monsireigne (Vendée).

DONS ET LEGS
A LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

L'article 418, § 2, du décret du 27 décembre 1934, portant codification des lois relatives à l'enregistrement, fait bénéficier du tarif réduit de 10 fr. 80 pour cent les donations et legs faits à des établissements reconnus d'utilité publique qui mettent leurs collections artistiques ou littéraires à la disposition du public.

La Société de l'histoire du Protestantisme français rentre dans la catégorie de ces établissements. Afin d'éviter toute difficulté et toute réclamation de droits supérieurs par le fisc, la formule suivante doit être employée pour les legs :

Je donne et lègue à la Société de l'histoire du Protestantisme français, reconnue d'utilité publique, dont le siège est à Paris, 54, rue des Saints-Pères, la somme de francs, franche et quitte de toutes charges, de tous frais et spécialement des droits de mutation par décès, ladite somme [ou les revenus de la dite somme] devant être employés à l'achat d'œuvres d'art, d'objets ayant un caractère historique, de livres, d'imprimés, de manuscrits destinés à figurer dans la Bibliothèque de la Société ou de ses musées, conformément aux dispositions de l'article 418, § 2, du décret du 27 décembre 1934.

Banquiers : MM VERNES, 29, rue Taitbout, Paris (9e). Chèques post. : Paris, 2071.

Alençon.- Imp. Corbière & Jugain.